

La semaine prochaine lire : FILLETTE VIOLÉE, TUÉE, JETÉE DANS UN CIMETIÈRE

N° 2 — 1^{re} ANNÉE

RÉDACTION, ADMINISTRATION, ANNONCES
Rue Saint-Joseph, PARIS
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

ABONNEMENTS — ET — CONCOURS
10, rue Saint-Joseph, PARIS
(On s'abonne dans tous les bureaux de poste.)

PRIX : 10 CENT.

L'ŒIL DE LA POLICE

PUBLICATION NATIONALE

FAITS DRAMATIQUES
ÉVÉNEMENTS PASSIONNELS
OU TRAGIQUES

ROMANS DE DÉTECTIVES
ET DE POLICE

LES DRAMES DE L'AMOUR
LES DRAMES DE LA VIE
LES DRAMES DE LA MORT

PARAIT CHAQUE SEMAINE

La sauvagerie d'un père



NON loin de Mantes, près de l'usine à pétrole de Bonnières, un remorqueur, « le Valmy », descendait paisiblement le cours de la Seine, lorsque des cris effroyables s'échappèrent de la cabine occupée par le patron, Pierre Chanvillard.

Le pilote stoppa.

Au même instant une jeune femme, les habits en désordre, échevelée, surgissait sur le pont, serrant dans ses bras un bébé de deux mois, la tête ensanglantée et fuyait affolée, suivie d'un autre garçonnet apeuré devant un homme furieux, brandissant un large couteau à la main et dont l'exaspération farouche et bestiale se traduisit aussitôt par un formidable

36824

coup de son arme dans le dos de la malheureuse qu'il venait de rattraper.

Celle-ci, au paroxysme de l'épouvante, aveuglée par le sang de l'enfant évanoui qu'elle serrait plus étroitement dans ses bras, allait se jeter dans le fleuve comme une bête forcée lorsque le pilote, la retenant par la jupe, au passage, et, après avoir écarté violemment son agresseur qui la serrait de près, la fit passer par-dessus bord et l'abrita précipitamment avec ses deux enfants dans un petit canot de secours accoté aux flancs du « Valmy ».

Puis, d'un tour de main, il en rompit l'amarrage. Furieux de cette intervention, l'énergumène, voyant sa victime lui échapper, s'empara d'énormes bûches rangées sur le pont et se mit à en lapider horriblement la malheureuse, qui s'affaissa bientôt, couverte de blessures affreuses, perdant son sang de tous côtés, dans le fond de l'embarcation, mais tenant toujours son bébé dans les bras.

Le pilote, retourné d'un saut à son poste, remattait aussitôt le « Valmy » en marche, tandis que la barque, libérée de ses liens, s'en allait à la dérive avec son chargement tragique, que des marins accostèrent une demi-heure après, aux cris du garçonnet angoissé, pour en débarquer la pauvre mère ensanglantée, ne donnant plus signe de vie, avec son bébé râlant qui avait le crâne horriblement fendu.

Ranimée aussitôt par des soins énergiques, voici ce que la pauvre femme déclara aux gendarmes qui étaient accourus :

Mariée depuis un an à Pierre Chanvillard, âgé de 22 ans, patron du « Valmy », elle était constamment l'objet de brutalités de la part de ce dernier. Un bébé de deux mois leur était né.

Pris de boisson, Chanvillard, dans l'après-midi, lui chercha querelle, lui reprochant d'avoir un enfant avant leur mariage, le garçonnet de 7 ans qui la suivait.

Trop habituée à ces sortes de querelles elle ne répondit pas. Exaspéré, Chanvillard se jeta sur elle, la frappa à coups de poings et, jetant l'enfant à terre, lui fendit le crâne d'un coup de pied. On sait le reste.

LYNX.

LA SEMAINE SANGLANTE

Une explosion s'est produite à bord du chalutier « Lorraine » en réparation et accosté au quai Lestage, dans le port de Boulogne, causant la mort du mécanicien de service Roger dont le corps a été littéralement ébouillanté. Deux autres ouvriers ont été également grièvement blessés.

BOULOGNE-SUR-MER.

Un journalier de Châtillon-sur-Cher, Théodule Hubert, a été écrasé entre les troncs de deux peupliers dont il tentait de saper la base.

BLOIS.

Sur la route de Nîmes une automobile a culbuté une petite charrette à âne conduite par une dame de la Pompièrerie qui a été grièvement blessée sur diverses parties du corps.

MONTPELLIER.

Un escroc se faisant passer pour le comte de Toulouse-Lautrec ayant tenté de faire toucher un faux chèque de 25.000 francs signé du nom de Pierpont Morgan, vient d'être arrêté à Pau.

BORDEAUX.

Un cours d'un violent incendie qui s'était déclaré dans un tissage, le lieutenant Corbran de Maramme a été grièvement blessé par la chute d'une poutre enflammée.

ROUEN.

Une voiture automobile a fait panache à Lormanne blessant atrocement un des voyageurs, M. Conté, dont l'état est alarmant.

AIX-EN-PROVENCE.

Croyant la maison vide, un cambrioleur s'est introduit chez M. Mucka, à Beaufort. Pris en flagrant délit par la dame du logis a tenté de l'étrangler et a pris la fuite non sans avoir éventré tous les meubles.

BAUGE.

A la suite de trop copieuses libations, l'équipage du paquebot norvégien s'est rebellé contre ses officiers. Un mécontentement s'est fait jour à la tête de l'équipage. On a tenté de le mater, mais le capitaine dans l'impossibilité de ramener l'ordre à bord a dû requérir les carabinieri et les agents du port qui ne réussissent à désarmer les mutins qu'après un combat acharné.

SANTANDER (Espagne).

Un cantonnier, Arthur Huet, effectuant une tournée de surveillance sur la voie ferrée entre Lafalaise et Breteuil, a été tamponné dans le brouillard par l'arrivée d'un convoi. La mort a été instantanée.

AMIENS.

A la station des Concomres de sinistre mémoire, une femme inconnue s'est jetée sous la motrice du train métropolitain et a été complètement carbonisée par le courant à haute tension.

PARIS.

Un pauvre homme de soixante ans, Henri Lemaire, qui avait l'habitude de coucher sur les bords de l'usine à plâtre de Neuilly-Plaisance, ayant glissé pendant son sommeil par l'orifice d'évacuation, a été entièrement ébouillanté.

VERSAILLES.

Un ouvrier estampeur, M. Mayer, regagnant son domicile de nuit a été assailli boulevard de Belleville, par un individu qui, d'un coup de couteau lui trancha net l'artère carotide.

PARIS.

On vient d'arrêter une demi-mondaine, Mlle Strul, qui après avoir crevé l'œil d'un de ses amants menaçait de lui crever le second s'il ne satisfaisait pas à ses exigences pécuniaires.

PARIS.

Un malheureux bambin de dix ans, Georges Gallet, a été écrasé rue du Faubourg-de-Roubaix, par un énorme chariot chargé de matériaux.

LILLE.

Un Allemand, Ali-Hamidouche, passant à huit heures du soir près de la porte Saint-Paul, a été assailli à coups de couteau et de poing américain par trois individus demeurés inconnus qui l'ont ensuite dépouillé de sa sacoche et de son porte-monnaie.

DUNKERQUE.

M. R., propriétaire à Saint-Nazaire-en-Royans, a été trouvé carbonisé sous les ruines de sa maison, qui a été complètement détruite par un incendie. Les causes du sinistre sont inconnues.

ROMANS.

Des malfaiteurs se sont introduits, rue du Saint-Sépulchre, dans l'entrepôt de Mme Martin et de M. Baume, négociants en denrées coloniales. Au moyen d'un chalumeau à acétylène, ils ont fait fendre en partie la porte d'un coffre-fort et se sont emparés de son contenu. Le montant du vol atteint 100.000 francs.

MARSEILLE.

Une tentative de meurtre a été commise dans la commune de Venissieux par un nommé Christophe Giomarchi, âgé de vingt-quatre ans, sur un nommé François Steiner, âgé de vingt-six ans, qui a été atteint d'une balle dans la région du cœur.

BASTIA.

Règlement général pour tous les Concours de L'Œil de la Police

1° Prennent part à nos concours tous les lecteurs et lectrices de ce journal. — 2° Aucune des solutions n'est rendue. — 3° En cas d'ex æquo, les noms des concurrents sont tirés au sort. — 4° Sont seuls publiés les noms sortis au sort. — 5° Il n'est tenu aucun compte des solutions qui arrivent après l'expiration du délai indiqué dans chaque concours.

Toutes les solutions des concours de L'Œil de la Police

doivent être adressées au nom de M. Lecocq, 8, rue Saint-Joseph, Paris.

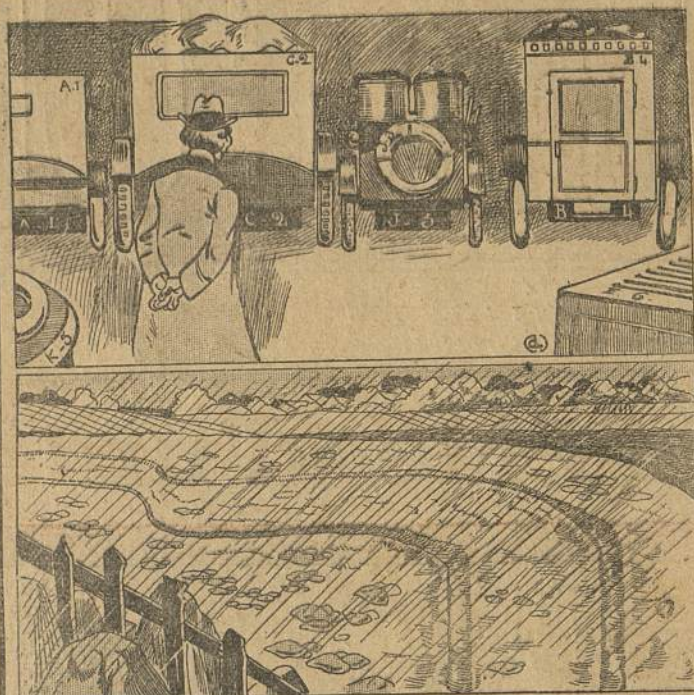
Nous prions instamment nos lecteurs de ne jamais mettre de timbres ni mandats dans les lettres qu'ils adressent à M. Lecocq. Ne pouvant, à notre grand regret, répondre individuellement aux demandes que ces lettres peuvent contenir, nous déclinons toute responsabilité à cet égard.

Nous invitons nos lecteurs à ne jamais adresser de lettres

ou solutions recommandées au nom de M. Lecocq. Tous envois recommandés ou insuffisamment affranchis seront rigoureusement refusés.

NOTA. — Les solutions des concours en plusieurs séries doivent être collées sur une même feuille de papier et adressées ensemble, lorsque les séries du même concours sont parues, à M. Lecocq, 8, rue Saint-Joseph, Paris.

Toute réponse partielle pour ces concours serait éliminée d'office.



CONCOURS N° 1 LES ROUERIES DE G. DUFLAIR (Déflecteur Amateur). (SIX SÉRIES)

RÈGLEMENT DE CE CONCOURS. — Ce concours comprendra 6 séries. Les six réponses devront être envoyées ensemble à M. Lecocq, 8, rue Saint-Joseph à la date que nous indiquerons avec la publication de la 6^e et dernière série. Tout envoi partiel sera éliminé d'office. Il est indispensable de joindre aux solutions les 6 bons du concours, qui devront être détachés à la page 11 des numéros de L'Œil de la Police.

DEUXIÈME SÉRIE

LA FUITE EN AUTOMOBILE

G. Duflair s'est mis à la poursuite du mystérieux voyageur ; il a appris qu'il avait fui en automobile. Comment le retrouver dans ces conditions ? mais notre détective amateur n'est pas embarrassé pour si peu ; il a suivi sur la route détrempée par la pluie les traces de la voiture et il est arrivé à un garage qui contenait six automobiles. Quel était celui qui avait conduit le voyageur ? G. Duflair la trouva bien vite. Amies lectrices et amis lecteurs, serez-vous aussi habiles que lui ?

Indiquez-nous donc la lettre et le numéro de la voiture en question et la raison pour laquelle elle a été désignée à votre attention.

LISTE DES PRIX ET RÉCOMPENSES

- | | |
|--|--|
| 1 ^{er} prix : 50 francs en espèces. | 11 ^{es} au 20 ^{es} prix : Une très jolie Chaîne-Sautoir en argent. |
| 2 ^e prix : Une Broche en or, médaillon Louis XV avec perle fine. | 21 ^e au 30 ^e prix : Un superbe sac reticule en soie avec dessus en perles. |
| 3 ^e au 5 ^e prix : Une ravissante montre en argent pour dame. | 31 ^e au 40 ^e prix : Un abonnement de 6 mois à la « Broderie Moderne ». |
| 6 ^e au 10 ^e prix : Une collection des Romans célèbres illustrés comprenant treize grands romans parmi lesquels : Dumas : les 3 Mousquetaires, Vingt ans après ; Murry : Crime de Passon ; Ladoucette : Pauvre mignon ; Villemer : Gogosse. | 41 ^e au 100 ^e prix : Un volume de 800 pages de la collection du Roman populaire. |
| | 101 ^e au 150 ^e prix : Un ouvrage complet de la collection Crimes et Criminels Étrangers. |

EN VENTE PARTOUT

AMOUR & CRIME & HÉROÏSME

SANG des VIERGES

Grand Roman d'Amour et de Cape et d'Épée

VIENT DE PARAÎTRE DANS L'ADMIRABLE COLLECTION

« LE ROMAN POPULAIRE »

QUI MET À LA PORTÉE DE TOUS ET POUR UN PRIX MODIQUE TOUS LES CHEFS-D'ŒUVRE COMPLETS DES

GRANDS MAÎTRES DU ROMAN POPULAIRE CONTEMPORAIN

85 Cent.

85 Cent.

L'OUVRAGE COMPLET

L'OUVRAGE COMPLET

SANG des VIERGES est le plus vivant et le plus dramatique des romans d'amour et de cape et d'épée où la passion et le drame le plus poignant le disputent à l'héroïsme le plus fougueux et le plus émouvant allant même jusqu'au crime.

TITRES DES OUVRAGES PARUS DANS CETTE COLLECTION

- | | | | | |
|-------------------------------|---------------------------------|---------------------------------------|--|---------------------------------------|
| Jules MARY. — Roger-la-Bonte. | J. MARY. — Beauté du Diable. | Henri DEMESSE. — La Fleuriste. | Ed. LE PELLETIER. — Madame Sans-Gêne. | Paul d'Ivoi. — La Fille de l'Inconnu. |
| — Roule-la-Bosse. | — Misère et Beauté. | des Halles. | Sans-Gêne. | — Maman Laitlette. |
| — Crime et Passion. | — La Passerelle. | Jules de GASTYNE. — Sang des Vierges. | Paul MAHALAN. — Les Sergents de la Rochelle. | P. SAUNDERS. — Flamberge. |
| — Amour dédaigné. | Maxime VILLEMER. — Maudite. | Jules de GASTYNE. — Piétrie. | Léon SAZIE. — Le Pouce. | |
| — Le Régiment. | Henri DEMESSE. — Noël tragique. | | | |

Envoi franco de chaque ouvrage contre la somme de 1 fr. ou de six volumes au choix contre mandat-poste de 5 fr. adressé à la LIBRAIRIE ILUSTREE, Jules TALLANDIER, éditeur, 8, rue Saint-Joseph, PARIS

L'ŒIL DE LA POLICE

CONCOURS N° 2 sur le roman de A.-K. GREEN

Lequel des Trois

AVIS IMPORTANT. — Les indications ci-dessous ne sont données que pour éclairer d'avance les lecteurs du roman *Lequel des Trois* sur les questions qu'ils auront à résoudre. Les réponses à ces questions ne devront nous être envoyées qu'après la publication d'une partie déterminée du roman et après un certain feuillet qui nous indiquera en temps opportun lorsque tous les éléments nécessaires auront paru, permettant à chacun de se faire une opinion et de répondre facilement à nos questions avant que la fin du roman donnant la clef n'ait été publiée.

Les réponses devront être rédigées sur un questionnaire spécial que nous publierons ici même dans un numéro de L'Œil de la Police et que chacun retournera à M. Lecocq, 8, rue Saint-Joseph, Paris, accompagné rigoureusement des petits bons numérotés comme celui publié page 11 du présent numéro qui paraîtront successivement dans tous les numéros du journal et toujours placés au bas de cette même page 11.

QUESTIONS QUE LES LECTEURS AURONT À RÉSOUDRE

- I. M. Robert Hardy a-t-il été empoisonné par un de ses fils ? Par lequel des trois ? Sur quoi basez-vous votre conviction ? Contrairement à tous les soupçons, M. Hardy n'aurait-il pas été empoisonné par quelque autre membre de la famille ? Ou par quelqu'un d'étranger mais faisant partie de son entourage immédiat ?
- II. Sur quel basez-vous vos soupçons ? Quel serait l'assassin présumé ? A quel mobile l'assassin a-t-il obéi ? Par qui est-il découvert ?
- III. Combien, selon vous, recevrons-nous approximativement de réponses accusant : 1^{er} les fils ; 2^e un étranger.
- IV.

TROIS CENTS PRIX SERONT DISTRIBUÉS

- | | |
|---|--|
| 1 ^{er} prix : 250 fr. en espèces. | Du 20 ^e au 30 ^e prix : Boutons de manchettes or mat « Titre Fixe ». |
| 2 ^e prix : Un bon à lots de Panama prenant part à six tirages annuels comportant : 3 lots de 500.000 fr., 3 lots de 250.000 fr., 6 lots de 100.000 fr., etc. | Du 31 ^e au 60 ^e prix : Une Collection des 96 1 ^{ers} n ^{os} du Journal des Romans. |
| 3 ^e prix : Montre en or pour dame avec chaîne sautoir en or de 1 ^m 40 de long. | Du 61 ^e au 100 ^e prix : Une chaîne sautoir en argent pour dame. |
| 4 ^e prix : Une paire de Boutons de manchettes en or pour homme. | Du 101 ^e au 140 ^e prix : Couverts à fruits dorés inoxydables style Louis XV. |
| 5 ^e prix : Une Broche en or médaillon Louis XV avec perle fine. | Du 141 ^e au 180 ^e prix : Un abonnement de six mois à la « Broderie Moderne ». |
| Du 6 ^e au 15 ^e prix : Une Montre en argent pour homme. | Du 181 ^e au 240 ^e prix : Un stylographe. |
| Du 16 ^e au 25 ^e prix : Une Montre en argent pour dame. | Du 241 ^e au 300 ^e prix : Une Broche platinée vieill argent. |

L'ŒIL DE LA POLICE

CONCOURS N° 3 sur le roman de LÉON SAZIE

MARTIN-NUMA

Dans chaque partie du roman de *Martin-Numa* publiée dans chacun des numéros de L'Œil de la Police, il sera posé une question relative soit à l'action même du roman, soit au texte publié dans chaque numéro tels que devinettes, mots à rétablir, etc.

Douze questions seront posées par trimestre (une par numéro) et constitueront un concours trimestriel avec prix et récompenses.

Lorsque le roman *Martin-Numa* aura été entièrement publié, il sera fait un CONCOURS GÉNÉRAL auquel participeront à nouveau tous les lecteurs et lectrices qui auront pris part aux concours trimestriels et qui auront envoyé le plus grand nombre de réponses et de solutions justes.

150 PRIX SONT AFFECTÉS À CHAQUE CONCOURS TRIMESTRIEL

1^{re} Série — 150 Prix

- | | |
|--|---|
| 1 ^{er} prix : 50 fr. en espèces. | Du 21 ^e au 50 ^e prix : Vide-poche porcelaine de Saxe. |
| 2 ^e prix : Service hors d'œuvre argent en émail. | Du 51 ^e au 100 ^e prix : Chaîne de montre américaine dorée pour homme. |
| Du 3 ^e au 10 ^e prix : Bourse en argent. | Du 101 ^e au 150 ^e prix : Broche patine vieill argent. |
| Du 11 ^e au 20 ^e prix : Service à découper. | |

AVIS IMPORTANT. — Dans chaque numéro, nous publierons en bas de la page 11 un petit coupon de concours avec laquelle une formule relative à la question posée, et que nos lecteurs devront remplir et conserver jusqu'au moment où nous publierons la date de leur envoi collectif à M. Lecocq, 8, rue Saint-Joseph.

QUATRE CENTS PRIX SERONT AFFECTÉS AU CONCOURS GÉNÉRAL dont les Premiers Prix seront de

MILLE FRANCS EN OR

UN MOBILIER COMPLET

Une Valeur avec GROS LOT de 500.000 fr.

Ameublement complet. — Bicyclette. — Nécessaire d'argenterie. — Machine à coudre. — Bureau de Dame. — Montres. — Bracelets. — Objets divers, etc. pour une valeur de plus de TROIS MILLE FRANCS

Voir les Bons relatifs à ces concours page 11 du présent numéro.



DE LA POLICE dans PARIS & LA BANLIEUE

ASPXYXIE ACCIDENTELLE D'UNE MÈRE DE FAMILLE. — Mme veuve Vaules, habitant avec sa dernière fille âgée de dix ans, rue Richer, s'est asphyxiée accidentellement avec un réchaud à charbon qu'elle avait eu l'imprudence de laisser allumé à proximité de sa chambre. La pauvre femme n'a pu être rappelée à la vie, mais sa fillette est sauvée. **PARIS.**



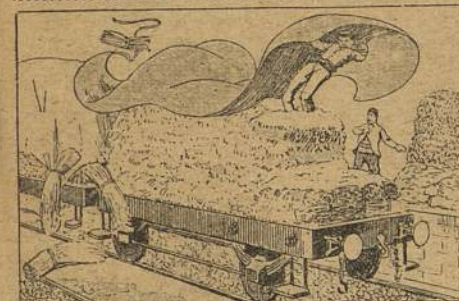
UN APACHE BLESSE SON ANCIENNE MAÎTRESSE AVEC UN MAÇON. — Un nommé Paron, apache avéré, a tiré trois coups de revolver sur son ancienne maîtresse Gabrielle Guinard, blessant en même temps d'une balle à l'épaule un maçon, P. Humbert, qui entretenait des relations avec elle. Le meurtrier est au dépôt. **PARIS.**

ACCIDENT DANS UNE USINE. — Un journalier, Corantin Buzit, âgé de trente et un ans, employé dans une usine, rue de la Haie-Cock, a été grièvement blessé par un sac de sable qui lui est tombé sur la tête d'une hauteur de six mètres. Il a été transporté à l'hôpital Saint-Louis. **AUBERVILLIERS.**



UN BRACONNIER POURSUIVI TIRE SUR DES GARDÉS. — A Rozoy-en-Brie, au lieu dit le Poste de Chavannes, un braconnier surpris en flagrant délit par trois gardes du domaine de Breuil, a déchargé son fusil sur les poursuivants dont deux furent légèrement atteints. Le braconnier a disparu. **COULOMMIERS.**

UN DRAME DANS LE MÉTRO. — Une jeune couturière de vingt ans d'une grande beauté, Mlle Blanche Delagrès, s'est tiré un coup de revolver au-dessous du sein gauche dans un compartiment du métropolitain, par désespoir d'amour. **PARIS.**



TUÉ PAR LE VENT. — M. Alphonse Louis, conseiller municipal de la Celle-sur-Morin, occupé en gare de raremoutiers à charger un wagon de foin, surpris par un coup de vent et aveuglé par une bûche a été précipité sur la voie où il s'est fracturé le crâne et brisé les poignets. **COULOMMIERS.**

PERE INCESTUEUX. De concert avec son épouse, le nommé Jacquet, s'étant livré sur sa fille Jeanne, âgée de quinze ans, à des actes incestueux, a été envoyé au dépôt en compagnie de sa femme. **PARIS.**



AGRESSION AU BOIS. — Mme de R..., demeurant rue Saulnier, étant allée faire une promenade au bois et ayant quitté sa voiture non loin de la Grande Cascade à la nuit tombante a été assaillie par des malfaiteurs qui tâchèrent de lui enlever son réticule. Les agents accourus aux cris de la victime ont arrêté trois des auteurs de cette agression. **PARIS.**

PARRICIDE ET FRATRICIDE DE DIX-NEUF ANS. — Robert Forget, étudiant, âgé de dix-neuf ans, jeune homme d'un naturel paresseux et exalté, habitant avec ses parents, rue de Cels, exécuté par les remontrances familiales, a poignardé sa mère et sa jeune sœur au cours d'une crise d'exaspération incompréhensible. Le pauvre fou s'est fait justice en se jetant par la fenêtre. **PARIS.**

LE SECRET DE L'ENFANT

Grand Roman de Passion (suite)

PAR PAUL ROUGET

1
LÈVRES CLOSSES (suite).

« Mademoiselle,

« Monsieur le marquis votre oncle est à toute extrémité. Venez immédiatement si vous tenez à le trouver encore vivant. « Agréez, mademoiselle, mon humble respect.

« GÉRÔME. »

Gérôme était le plus ancien des domestiques du marquis. Yvonne sentit ses paupières se mouiller.

Le vieillard, en dépit de son originalité, était bon, affectueux... il avait été presque un père pour elle. Il était impossible à la jeune fille de ne pas se rendre à l'appel que, aux approches de la mort, il lui adressait.

Dans la nuit même elle partit. Momentanément, durant l'absence de la jeune fille, la comtesse allait avoir la garde des deux enfants.

Le lendemain dans l'après-midi, Madeleine, toujours brisée, plus pâle encore dans ses longs vêtements de deuil, étant sortie avec Arlette, trouva à son retour, une carte laissée par un visiteur.

Cette carte portait le nom de Maurice Nantennes.

Le domestique qui la remit à la comtesse lui dit :

« Ce monsieur désirait parler à mademoiselle Yvonne. Je lui ai appris le départ de mademoiselle ; alors il a dit qu'il reviendrait dans la soirée voir madame la comtesse, car il a, prétend-il, une communication très grave à faire.

« Bien, bien, murmura-t-elle. Elle devinait quelle était la nature de cette communication. Maurice allait, tout simplement, lui demander la main d'Yvonne.

Que lui répondrait-elle ? Le soir même, ainsi qu'il l'avait annoncé, Maurice Nantennes se présenta de nouveau à l'hôtel.

La comtesse se rendit dans le salon où on avait introduit le visiteur.

Elle se trouva devant un grand jeune homme, au visage sympathique... empreint d'énergie... aux yeux pleins de franchise.

Il s'inclina avec distinction devant la jeune femme qui tentait de faire naître un pâle sourire sur ses lèvres.

Lui restait grave, presque sévère et son attitude avait quelque chose d'étrange.

« Madame, prononça-t-il, vous voudrez bien, je l'espère, excuser l'incorrection de ma visite à une heure aussi tardive. En l'absence de mademoiselle Yvonne, il ne m'était pas possible de la remettre au lendemain, car il s'agit, comme je vous l'ai fait dire, de choses excessivement graves.

Après un silence, il poursuivit : « Vous êtes certainement au courant de mes fiançailles avec mademoiselle Yvonne ? Elle vous a dit que je l'aimais sincèrement, profondément.

La comtesse fit un signe d'assentiment :

« Je sais, monsieur. D'un geste bienveillant, elle désigna un siège au jeune homme.

Il s'assit. Il était pâle. Une sorte d'embarras, d'anxiété aussi, se lisait dans ses prunelles claires.

Après une seconde d'hésitation, il reprit :

« Ma démarche a son excuse, dans les souffrances que j'ai endurées après le départ si brusque de mademoiselle Yvonne pour la Pologne.

« Du jour où je l'ai rencontrée, ma vie lui a appartenu et les paroles, les serments que solennellement... saintement... nous échangeâmes, l'avaient liée à moi, croyais-je, pour toujours. Elle partit, dans des circonstances singulières, sans me revoir, et je sentis que tout mon bonheur avait fui avec elle.

*Voir le n° 1 de L'Œil de la Police.

« ... Ce bonheur... je crus... l'avoir retrouvé, il y a quelques jours, lorsque je revis, ici, mademoiselle Yvonne qui me demanda de lui accorder un dernier délai, après lequel elle me ferait connaître sa réponse. Hélas, une fois encore je me trompais cruellement.

Son visage devenait dur. Dans ses yeux une flamme de colère passa.

Il poursuivit :

« Je vais aller droit au but, madame... Je serai brutal, peut-être, mais vous me pardonnerez, car je souffre effroyablement. En Suisse, lorsque je cherchais vainement les traces d'Yvonne, je m'étais adressé à une agence dans l'espoir qu'elle parviendrait à découvrir le lieu de votre retraite.

« En cas de réussite, elle devait m'en aviser à Paris.

« Or, hier soir, j'ai reçu la lettre que voici. Je vous prie, madame, de bien vouloir en prendre connaissance.

Il tendit à Madeleine une enveloppe qu'il venait de tirer de son pardessus.

Tremblante, devenant à présent une partie de la vérité, la comtesse s'empara de l'enveloppe, déplia une feuille de papier et lut :

« M. Maurice Nantennes, à Paris.

« Il y a quelques mois, vous nous avez demandé un renseignement que, en dépit de tout notre désir de vous satisfaire, nous n'avons pu vous fournir immédiatement.

« Ce renseignement, nous vous le faisons parvenir aujourd'hui.

« Deux jeunes femmes et une fillette, répondant exactement au signalement tracé par vous, ont séjourné pendant cinq mois chez une dame Gléné, dans un chalet isolé à cinq kilomètres d'Interlaken.

« Ces dames ont vécu là dans un mystère profond... explicable, peut-être, par le fait que l'une d'elles a donné le jour à un enfant du sexe masculin laissé d'abord aux bons soins de la dame Gléné et conduit, il y a seulement deux jours, en France, à Paris probablement. Nous vous disons probablement, car il a été impossible de faire parler la dame Gléné dont le silence a dû être généreusement payé.

« Nous vous garantissons l'authenticité absolue de ces détails.

« Agréez, etc.

« BLÜHN et FILLEKEY. »

Pendant cette lecture, le regard de Maurice demeurait attaché au visage de la comtesse.

Il avait vu celle-ci pâlir, se troubler, porter instinctivement la main à son sein comme pour en comprimer les battements éperdus.

Maintenant le jeune homme était fixé. L'agence Blühn et Filkey ne l'avait pas trompé.

Et comme Madeleine, d'un geste presque hautain, lui rendait la lettre, en disant :

« Avez-vous cru, monsieur, à des affirmations... ridicules, si elles n'étaient aussi odieuses ?

Il déclara résolument, fermement :

« J'y ai cru.

Et dans un élan où s'exhalait toute la détresse de son âme :

« J'y crois encore, madame, parce que votre trouble vient de vous trahir, parce que le mystère dont s'est entourée Yvonne est indéniable... Vous étiez souffrante, a-t-elle prétendu... Prétexte cela ! Il existait à sa volonté de me fuir un autre motif... un motif abominable. Pouvez-vous nier que, il y a trois jours, un enfant, venu on ne sait d'où, est entré dans cette maison ? Yvonne a dû se jouer de moi... de moi qui l'aimais tant. Oh ! c'est affreux ! Je vous en supplie, madame, de me dire la vérité. Je croirai à vos paroles, je vous le jure. Si ce que je suis en droit de supposer est exact, je n'aurai pas de récriminations... pas de reproches... Le cœur brisé, je m'efforcerai d'oublier un rêve en lequel j'avais mis tout l'espoir de ma vie... Mais par pitié, madame, dites-moi, madame, dites-moi la vérité...

« Madeleine dut se soutenir à la table. Elle était livide.

« Oui... c'était vrai... son trouble l'avait trahie. Maintenant, il n'y avait plus de mensonge possible.

« Il n'y avait plus pour elle que le sacrifice... le sacrifice de soi-même... de son honneur... pour sauvegarder le bonheur d'Yvonne menacé.

Elle déclara :

« Monsieur, les renseignements fournis par l'agence sont exacts. Mais Yvonne est innocente. Elle est toujours digne de vous. L'enfant né dans le chalet d'Interlaken est le mien : je suis sa mère.

« A cet instant, un homme qui, depuis quelques secondes, se tenait debout auprès de la portière qu'il avait soulevée sans qu'on l'eût entendue, s'élança vers la comtesse.

Derrière lui était entrée la petite Arlette.

L'homme avait l'air d'un fou. Ses cheveux étaient hérissés, ses dents grinçaient ; de ses yeux jaillissaient des éclairs de rage et de haine.

Il se dressa devant Madeleine qui le regarda d'abord avec stupeur, puis avec joie, avec ivresse.

Elle poussa un grand cri :

« Romane... toi... toi...

Elle tendait les bras. Son visage se transfigurait. Une sorte d'extase sempara d'elle.

Mais devant Maurice Nantennes qui, stupéfait, interdit, contemplait cette scène, le comte saisissait les poignets de sa femme et il les tordait dans ses mains puissantes, faisant jaillir une plainte des lèvres de la malheureuse, en même temps que, d'une voix de menace, il tonnait :

« Misérable... c'est sur le champ que tu vas expier ton crime !

Romane croyait à sa culpabilité. En face de Maurice Nantennes, elle n'avait pu se défendre, crier au comte la vérité, car c'eût été perdre Yvonne.

Il fallait attendre que le jeune homme se fût éloigné.

« Se laisser injurier, frapper peut-être par Romane que le désespoir, que la colère aveuglaient.

« Pitié... pitié... gémit-elle.

« De la pitié pour vous... allons donc ! La méritez-vous donc ?

« Oui, car plus tard, Romane... plus tard, je vous expliquerai...

« Plus tard ? Pourquoi ? Non, non. Pas de faux-fuyants. L'explication doit être nette. Je la veux immédiate. Elle se résume en un mot : Etes-vous coupable, oui ou non ?

Maurice, qui ne savait de quelle façon prendre congé, demeurait immobile.

La comtesse surprit l'angoisse de son regard. Elle devina que le doute s'empara à nouveau de l'âme du jeune homme.

Or, cela, il ne le fallait à aucun prix. Le bonheur, la vie même d'Yvonne... la jeune fille ne l'avait-elle pas déclaré ?

« L'exigeaient.

Alors Madeleine ferma les paupières comme si elle allait mourir. Et elle dit :

« Oui, je suis coupable.

Les mains du comte, dont la clarté était effroyable et qui avait dans les yeux des reflets rouges, des reflets de meurtre, s'abaissèrent pour frapper.

Mais, sans une plainte, la comtesse, déjà, s'était écroulée sur le tapis.

Maurice avait voulu s'interposer.

Trop tard ! Il n'avait pu retenir la malheureuse dont le corps inerte à présent n'avait plus un mouvement.

Le jeune homme se tourna vers Romane et, sur un ton de reproche :

« Monsieur, articula-t-il, quels que soient les torts de cette pauvre femme, vous avez été bien cruel pour elle.

Le comte le toisa avec hauteur :

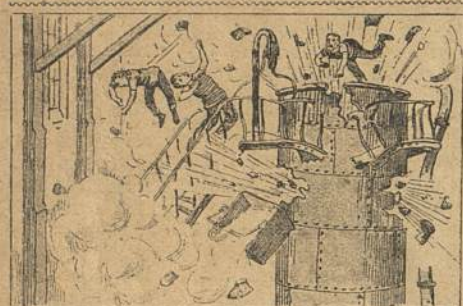
« J'ignore qui vous êtes et ce que vous faites là. Je ne vous le demande pas. Mais vous devez comprendre que, dans les circonstances présentes, un galant homme ne saurait demeurer ici plus longtemps.

Le fiancé d'Yvonne s'inclina.



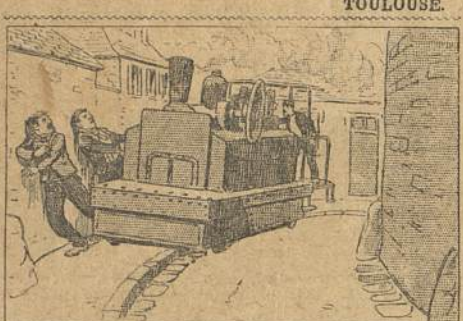
DE LA POLICE A TRAVERS LE MIDI des CÉVENNES aux PYRÉNÉES

CONDAMNÉ DEUX FOIS A MORT. — Condamné deux fois à mort par les conseils de guerre de Blida et d'Oran, Alphonse Demain, âgé de quarante-sept ans, né à Paris, charretier, après avoir bénéficié successivement d'une commutation et d'une remise de peine, libéré en 1898 ne s'est guère amendé depuis sa libération. Constantement arrêté et condamné pour vagabondage, c'est un pilier de prison. Le tribunal correctionnel de Montpellier vient de le condamner à nouveau à quatre mois de prison pour mendicité accompagnée de menaces dans la commune de Vendargues.



EXPLOSION D'UN RÉSERVOIR A GAZ. — Des ouvriers occupés à équilibrer avec des cailloux une colonne haute de 5 mètres, servant à l'épuration des gaz à l'usine d'Agén, surpris par une explosion ont été les uns projetés sur le sol avec de sérieuses contusions, les autres précipités dans l'intérieur de la colonne remplie de gaz, les reins brisés et à moitié asphyxiés. On ignore les causes de l'explosion. Les blessés sont dans un état alarmant.

MORT AU THÉÂTRE. — M. Jean M. Cygro, négociant, pris de syncope au cours d'une représentation du théâtre Lafayette, a succombé dans le couloir.



BLESSÉS PAR UNE DÉFONCEUSE. — Joseph Zeph, et Pierre Caseneuve à Montredon faisant partie de l'équipe d'une labourieuse à vapeur, ayant mis pied à terre dans un virage difficile pour indiquer la voie au mécanicien, ont été tamponnés et victimes de leur propre machine.

TAMPONNEMENT. Un tamponnement sérieux vient de se produire à Montpellier. Une rame de huit wagons d'un train de marchandises s'étant détachée est allée se faire tamponner par un autre train qui entrait en gare. Les dégâts matériels sont importants, mais personne n'a été blessé.



TERRIBLE MÉPRISE D'UN CHASSEUR. — M. Auguste Sauvart, propriétaire à Buissière, commune de Pinols était monté sur un pin pour en cueillir les cônes, quand survint un chasseur qui, croyant avoir affaire à un gros gibier, tira sur lui un coup de fusil. Sauvart tomba blessé au flanc et au bras gauche. Il a été transporté à son domicile dans un état désespéré.



BRULÉE VIVE. — Une sexagénaire, Madame Martignier, de Grabels, sujette à des défaillances dues à son grand âge, est tombée au feu en l'absence de son mari. Le facteur entrant par hasard la découvrit la tête entièrement carbonisée.

UN VIEILLARD SURPRIS SOUS LES DÉCOMBRES. — A Cuxac-Cabardès, deux maisons occupées par les familles Connes et Bonafous se sont écroulées avec fracas ensevelissant un vieillard de quatre-vingt-dix ans, qui a pu être cependant retiré vivant mais couvert de contusions. En revanche, tous les meubles ont été broyés.

Puis, sans un mot, il se dirigea vers la porte et sortit, emportant la conviction de l'innocence d'Yvonne.

II

LA VENGEANCE.

A peine Maurice avait-il franchi la porte de l'hôtel que, à son tour, le comte quittait, pour un instant, le salon où s'étaient précipités les événements.

Et dans le vestibule il expliquait à Victoire, une des femmes de chambre, que, sa maîtresse venant d'avoir une syncope, elle devait lui prodiguer ses soins.

Cette femme ne fut pas autrement surprise.

Depuis quelque temps déjà la comtesse se plaignait de malaises étranges.

Aidée par une autre domestique, elle releva bientôt Madeleine qui continuait à ne pas donner signe de vie et l'étendit sur une chaise-longue.

Tout à coup un cri rententit :

— Maman !

C'était Arlette qui, affolée de terreur, était, pendant cette scène, restée blottie dans un coin ; et maintenant qu'elle voyait sa mère, toute blanche, la tête ballante, dans les bras des deux servantes, elle poussait une plainte éperdue.

— Ce ne sera rien, mademoiselle, déclara Victoire, il ne faut pas vous alarmer.

L'enfant, d'un mouvement convulsif, s'était emparée des mains de sa mère sur lesquelles, désespérément, elle appuyait ses lèvres. Elle releva ensuite la tête et promena son regard autour d'elle.

Alors elle aperçut, debout, à quelques pas de distance, cet homme qui venait de parler si haut et de menacer sa mère, cet homme qu'elle avait reconnu tout de suite pour être son père... et dont le portrait, d'une ressemblance très grande encore en dépit des années écoulées, était appendu dans la chambre de la comtesse.

Comme il s'approchait les bras tendus vers elle, elle eut d'abord un instinctif mouvement de recul.

Mais il avait les larmes aux yeux à présent, et il balbutiait d'une voix adoucie, pleine d'une tendresse sans bornes : — Ma fille, mon enfant !

Le ressentiment d'Arlette ne put tenir devant cette émotion sincère.

D'ailleurs sa mère ne lui avait-elle pas répété chaque jour qu'il ne fallait jamais cesser d'aimer son père ?

Elle se précipita dans les bras du comte.

— Papa... papa...

Il tenait à présent la fillette contre sa poitrine et il la serrait à lui faire mal, avec une tendresse ardente, une passion presque sauvage. Il avait tant désespéré de jamais la revoir, l'enfant sur l'image de qui, là-bas, dans le bague sibérien, ses paupières se fermaient... Il avait tant souffert !... Pourtant, à cette minute divine, il oubliait tout : l'enfer de la géole, les difficultés du retour... Il oubliait jusqu'au drame... l'horrible drame qui, quelques instants plus tôt, s'était déroulé dans cette pièce.

Il ne fut rappelé à la réalité que lorsque l'enfant, se dégageant de son étreinte, prononça :

— Oh ! papa, je savais bien que tu reviendrais. Chaque soir, j'implorais le ciel pour qu'il te rendît à nous, car maman disait que les prières des enfants sont toutes-puissantes auprès du bon Dieu... Pauvre chère maman, il ne faut plus lui parler comme tout à l'heure, mais doucement pour qu'elle rouvre les yeux et qu'elle nous reconnaisse.

Il ne répondit point.

Sa physionomie avait repris soudainement un air de dureté. Une flamme... cruelle... éclairait ses yeux.

Cependant les deux servantes soulevaient le corps de Madeleine, afin de transporter la malheureuse dans sa chambre située au premier étage de l'hôtel.

Avant de s'éloigner, Victoire demanda :

— Faut-il prévenir un docteur, monsieur le comte ?

Il eut un geste d'indifférence.

— Oui, dit-il, si vous le jugez utile. Arlette s'était approchée de lui et, d'un ton câlin :

— Viens, avec moi, auprès de petite mère, suppliait-elle.

— Non, ma mignonne. Je dois rester ici. J'ai des ordres à donner.

Elle le regarda, ne comprenant point pourquoi il refusait de l'accompagner.

Il semblait triste, très malheureux, et deux grosses larmes, lentement, coulaient le long de ses joues.

Elle fut frappée, soudainement, d'un coup au cœur.

— Tu pleures, papa ? interrogea-t-elle.

Il eut l'atroce courage de sourire :

— C'est le bonheur de te retrouver, après avoir été si longtemps séparé de toi, Arlette. Mais il faut me laisser, mon enfant. J'ai besoin d'être seul.

Et, doucement, il la poussait vers la porte.

Maintenant, dans le salon il n'y avait plus que deux hommes face à face : le comte Romane et Michel, un vieux domestique russe qui lui avait toujours été très attaché et qu'il venait de faire appeler.

Sur le visage de cet homme se lisait une émotion intense.

— Vous ici, monsieur le comte ? bégayait-il, portant à ses lèvres, en un geste d'infinit respect, les mains de Romane que celui-ci venait de lui tendre...

Il ajoutait :

— Mon Dieu, soyez béni, vous qui m'accordez la joie que je n'espérais plus : celle de revoir mon maître vivant et libre.

— Je te remercie, mon brave Michel, disait Romane, je te remercie pour ces bonnes paroles. Oui, grâce à un miracle, j'ai pu m'échapper du bague, vaincre ensuite tous les obstacles amoncelés sur la route de la liberté.

« J'ai eu tort. »

« Je n'aurais pas dû oublier qu'on ne doit pas réparer au foyer où l'on vous croit mort. »

Il eut un ricanement douloureux.

Le valet baissait la tête sans répondre. Entre eux un silence lourd, gros d'orage, s'établissait durant un instant.

Le comte s'était mis à marcher de long en large, nerveusement. Un pli vertical barrait son front : ses sourcils étaient froncés, ses traits crispés par la haine.

A cette heure, une pensée unique occupait son cerveau : celle de la vengeance.

Cette vengeance, il la voulait immédiate.

Aucune considération, aucune pitié, n'en retarderait l'exécution.

C'est par des larmes de sang, le martyre de toute une vie, que Madeleine, désormais, expierait une faute qui n'avait pas d'excuse.

D'ailleurs, pourquoi aurait-il pitié ?

En avait-elle eu pour lui ?

... Non.

Rien ne l'avait retenue dans l'accomplissement de son crime. Elle s'était abandonnée, sans remords, aux joies de l'amour coupable. Il était juste qu'elle en portât le châtement... qu'elle souffrit, à son tour, pour tout le mal... pour le deuil... quelle avait apporté dans l'existence d'un malheureux qui avait eu — l'insensé ! — la naïveté de croire aux serments d'une femme...

... D'une femme qu'il avait placée dans son cœur comme une madone sur un autel.

Brusquement, il interrompit sa marche et il revint se planter droit devant le vieux domestique.

— Michel, prononça-t-il d'une voix sourde, amère, j'ai une question à te poser. Les années changent singulièrement les hommes et les choses. Les êtres en qui on croit le plus trahissent... misérablement... la confiance placée en eux. Puis-je toujours compter sur ton dévouement ?

— J'ai vu maître monsieur le comte. C'est moi qui ai surveillé ses premiers jeux et ce souvenir ne me rajeunit guère. Monsieur le comte sait que j'ai pour lui l'affection, le respect le plus profond. Ma vie lui appartient. Quels que soient les ordres qu'il plaira à monsieur le comte de me dicter, je les exécuterai.

— Je prends acte de tes paroles, Michel, et je te en remercie. Dans toutes les circonstances difficiles, critiques même, j'ai trouvé en toi mieux qu'un serviteur, presque un ami. Aujourd'hui, je suis dans l'obligation de faire, une fois encore, appel à ton attachement pour moi. Mais, la mission que j'ai à te confier est terrible, je dois te prévenir.

— Je l'ai déclaré à monsieur le comte. Qu'il commande. J'obéirai.

— Ecoute. Durant ma longue captivité

L'ŒIL DE LA POLICE

il s'est passé... à mon insu... des événements qui demandent vengeance. C'est du soin de cette vengeance que je vais te charger.

Il parlait par phrases hachées comme si cet avertissement, l'aveu de la faute de la comtesse, celui de l'atteinte portée à l'honneur des Lackau, eût coûté énormément à son orgueil.

Puis, s'étant enquis, auprès d'un domestique, de la chambre où se trouvait Hugues, il y conduisit Michel et, lui montrant le petit garçon, déclara :

— Voici l'enfant de la faute. C'est par lui que je veux frapper la misérable qui m'a trompé. Pour cela, il doit disparaître. Ainsi l'ai-je décidé. Et ce sera là ta tâche.

Le vieillard ne fut pas maître d'un cri de protestation.

— Oh ! monsieur le comte !...

— Rassure-toi. Il faut que cet enfant disparaisse, ai-je dit. Cela ne signifie pas que j'aie résolu sa mort.

« Non, il vivra. Car lui, tout au moins, est innocent du crime auquel il doit la vie. »

« Mais j'exige que demain il ne soit plus ici. »

« Demain, tu entends. »

« Tu vas le conduire très loin, dans un coin perdu de la Russie, où tu le confieras à des paysans après t'être assuré de leur honnêteté. »

« Pour les dédommager, tu verseras entre leurs mains une somme d'argent que je vais te donner, tout en les prévenant que jamais l'enfant à eux remis ne leur sera réclamé. Ils devront donc l'élever comme s'il était réellement leur fils. »

« Mais avant que de l'acquiescer de cette mission, tu vas me jurer, sur ton salut éternel, que jamais tu ne découvriras, à qui que ce soit, le lieu de la retraite du petit Hugues et que le secret en demeurera, pour toujours, enseveli dans ton âme. »

— Oui, monsieur le comte.

— Tu me le jures ?

— Je vous le jure.

Il ajouta :

— Sur mon salut éternel.

— C'est bien. Ma confiance en toi est absolue. Fais, sans plus tarder, tes préparatifs de départ.

— Quand dois-je quitter Paris ?

— Cette nuit même... Tu n'as pas de passeport ?

— Si. J'en possède un, parfaitement en règle. Mon intention était de me rendre prochainement là-bas, au pays, auprès d'un mien neveu que je n'ai pas vu depuis quelques années, et j'avais pris, à l'avance, mes précautions.

— Cela tombe à merveille. Tout est donc pour le mieux. Tu n'auras avec les autorités russes aucune difficulté. Si on t'interroge au sujet du petit Hugues, tu répondras qu'il est ton fils. L'explication est simple. Elle sera suffisante.

— Oui, monsieur le comte.

Romane se tut. Le pli de son front s'était creusé davantage. Des gouttes de sueur mouillaient ses tempes. Il était visible qu'il devait souffrir terriblement.

Ils regagnèrent le salon qu'ils avaient quitté tout à l'heure pour se rendre dans la chambre de l'enfant.

Le valet demanda encore :

— Monsieur le comte me laisse libre de choisir l'endroit où il faudra abandonner l'enfant ?

— Oui... dans le district de Tambow, qui est un des plus pauvres, un des moins connus...

Il y eut, entre les deux hommes, un nouveau silence. Puis tout à coup Romane posa ses deux mains sur les épaules du domestique, et le fixant dans les yeux :

— Michel, il est une chose encore que je désire savoir.

— Parlez, monsieur le comte.

— Depuis mon exil, tu es resté constamment au service de la comtesse ? Jamais tu ne l'as quittée ?

(Lire la suite dans le prochain numéro.)

ÇA ET LA

AFFAIRE DE MEURS. — Le parquet a ordonné hier l'arrestation d'un marchand forain, âgé de quarante-sept ans, domicilié à Montauban. Cet individu est inculpé d'attention à la pudeur sur sa fille mineure âgée de dix-neuf ans. Cette dernière serait, dit-on, dans un état intéressant à la suite des œuvres de son père. G... a été écroué à la maison d'arrêt.

DÉVALISÉ UN JOUR DE PAYS. — Des malfaiteurs ont arrêté le caissier d'une importante exploitation minière de Montbolo, chargé de la paye des ouvriers, soit environ 30 000 francs. Leur forfait accompli, ils ont pris la fuite dans la montagne de Corsavy.

CÉRÉT.

MARTIN-NUMA

LE PLUS GRAND DÉTECTIVE DU MONDE

ROMAN INÉDIT par **LÉON SAZIE** Auteur du « Pouce »
(SUITE)

Pour que nos lectrices et nos lecteurs se pénètrent bien de l'attrait tout spécial que présente pour eux cette nouvelle série d'aventures de Martin-Numa, qui leur sera contée chaque semaine par la plume étincelante de M. Léon Sazie, son remarquable interprète, rappelons encore une fois que Martin-Numa est ce même héros qui, dans le célèbre roman *Le Pouce* du même auteur, émotionna tous les lecteurs par sa hardiesse, son courage, son génie particulier et sa gaieté si française; triomphant hardiment des obstacles les plus redoutables et apportant toujours dans ses révélations audacieuses

et sensationnelles un degré d'émotion aussi puissant qu'inégalable. Rappelons en outre qu'en dehors de son intérêt même, lectrices et lecteurs trouveront dans ce roman les éléments attrayants de plusieurs grands concours sensationnels qui s'y trouvent greffés et auxquels sont affectés de

CONCOURS MARTIN-NUMA

(Voir page 2 les instructions et page 11 le bulletin spécial)

Dans ce feuilleton il faut rétablir le mot supprimé ligne 99, colonne 1, page 7.

de la Police, page 2. Aujourd'hui, ils trouveront ci-dessus le texte de la deuxième question à laquelle ils devront répondre au moyen du bulletin n° 2, imprimé en bas de la page 11 du présent numéro.

CHAPITRE PREMIER.

UN CRIME MYSTÉRIEUX (suite).

Au cours de ses recherches, de son enquête, Martin-Numa, qui maintenant revenait chez certains clients, avait remarqué, rue de la Victoire, une maison portant comme enseigne simplement ce mot en grosses lettres jaunes sur le haut de la porte : « Antiquités », et peint sur la vitre de la porte ce nom « Armand ».

A cette maison avait été présenté un effet qui, d'ailleurs, avait été payé.

La boutique de l'antiquaire était très modeste, et d'un coup d'œil Martin-Numa put juger de la valeur des objets qui s'y trouvaient.

C'était une sorte de bric-à-brac, de vieilleries plus ou moins authentiques, mais surtout démantibulées, quelques objets en argent, de vieilles bagues, des chaînes de montres sorties du Mont-de-Piété, des pierres fines fausses, et des diamants en strass.

Et cependant ce négociant, qui tenait ce magasin d'antiquités, avait trouvé à escompter un billet assez fort.

Martin-Numa pria ce négociant, un homme encore jeune, de lui montrer ce billet.

Il releva sur l'endos deux noms qu'il inscrivit sur son carnet et il se retira.

Il s'étonnait de voir que ce négociant dont la surface commerciale n'était pas brillante en somme avait pu trouver deux endosseurs pour sa valeur, et avait pu, à échéance, payer ce billet.

Il revint à la Banque, au Crédit Bordelais, et demanda des renseignements sur les deux hommes qui avaient endossé cette valeur et répondit en somme pour le petit négociant.

Les renseignements qu'on lui donna à la Banque furent que les deux endosseurs étaient des négociants et qu'ils escomptaient parfois du papier, qui d'ailleurs jusqu'à présent avait été réglé à échéance.

Cela ne suffit pas à Martin-Numa, il ne dit rien à M. Defaile et il remarqua que, parmi les clients visités par Vidal, se trouvaient également les deux noms que portait l'endos du billet du petit antiquaire.

Martin-Numa, alors, se rendit chez l'un de ces négociants qui se trouvait rue de Provence.

C'était un marchand de meubles.

Par la vitrine donnant sur la rue, on apercevait quelques fauteuils en simili Aubusson et bois doré à l'or chimique. Quelques pièces de tentures dépliées sur des carcasses de fauteuils, des bergères non recouvertes d'étoffe, un ou deux bahuts, sur des stèles quelques statues en simili marbre et présentant sur le socle une large signature d'homme de génie parfaitement inconnu, quelques tableaux attribués à des maîtres et qu'on fabrique à la douzaine. En somme, un de ces magasins de cliquant et de faux luxe où viennent s'approvisionner des clients naïfs qui s'en rapportent à la dorure, à la signature, et ne savent pas discerner quels pièges sont tendus sous ces oripeaux.

Quand Martin-Numa entra dans le magasin, une femme d'un certain âge, en cheveux gris, vint lui offrir ses services et lui demander ce qu'il désirait, se met-

Voir le n° 1 de l'Œil de la Police.

Tous droits de reproduction, traduction et mise à la scène réservés.

tant à sa disposition pour lui faire visiter ses magasins, lui faire essayer des meubles et disant que dès qu'il aurait fixé son choix, on s'arrangerait facilement pour le paiement.

Martin-Numa demanda à voir le maître du magasin.

Le marchand de meubles était absent et ne devait rentrer que plus tard.

— Veuillez le prier de m'attendre... C'est pour une affaire très sérieuse, et j'ai besoin de le consulter.

Puis, immédiatement, il se rendit chez la seconde personne ayant apposé sa signature sur le billet du modeste antiquaire.

Celui-ci tenait une boutique de reconnaissances du Mont-de-Piété, située dans un recoin de la cité d'Antin.

CHAPITRE II

LA DAME AU REGARD NOIR.

La cité d'Antin, qui va tournant sur elle-même, est un boyau à plusieurs issues, donnant sur la chaussée d'Antin, sur la rue de Provence, donnant également rue Lafayette. Elle a absolument l'air d'un coupe-gorge du Vieux-Paris, et, malgré les aménagements modernes qu'on y a faits, elle a gardé à tort ou à raison une réputation plutôt douteuse. C'est un de ces repaires mystérieux situés en plein cœur de Paris.

Martin-Numa la connaissait bien.

Il se présenta chez le négociant qui répondait au nom russe de Basilekoff et demanda à le voir.

M. Basilekoff se trouvait derrière un grillage où il y avait sur une pancarte, écrits à la main, ces mots : « Engagements, dégagements. »

C'était l'officine où l'on vient compléter le prêt consenti au Mont-de-Piété en engageant la reconnaissance.

Beaucoup de ces négociants rendent service en cas urgent, et sont, malgré leur métier qui spéculait sur la misère, parfois de très honnêtes gens. Mais il en est aussi qui se servent de ce métier facile pour achever de dépouiller ceux que le malheur accable; et leur argent, consenti au postulant, leur rapporte le plus souvent de deux ou trois cents pour cent.

M. Basilekoff était un petit homme chauve à grands favoris noirs très abondants, avec une large chaîne de montre coupant son gilet, des bagues de diamants à presque tous les doigts, ayant en somme l'air d'une devanure de bijoutier.

Ce fut lui qui reçut Martin-Numa. Il répondit à ses questions avec un fort accent qui rappelait plutôt les bords de la Sprée que celui de la perspective Newsky.

Martin-Numa regarda cet homme, et tout en lui parlant cherchait dans sa mémoire où et à quelle occasion il l'avait déjà eu en face de lui.

Très obligeamment, avec le plus grand empressement, le courtier en reconnaissances répondit à ses questions, se mit à sa disposition pour lui fournir tous les éclaircissements désirables.

Martin-Numa lui demanda s'il n'avait pas en l'autre jour la visite du malheureux garçon de recettes, dont la disparition faisait une telle sensation dans Paris.

M. Basilekoff répondit que non, qu'il avait vu, il y avait un mois, en effet, ce

pauvre M. Vidal, cet excellent père Eloi, qu'il avait réglé son effet, qu'il tenait cet effet, d'ailleurs, à la disposition de Martin-Numa, et pour donner plus de corps à ses paroles, il ouvrit le tiroir de son bureau, fouilla dans un gros portefeuille et montra l'effet en question.

Martin-Numa examina ce papier et releva comme endos encore deux signatures.

L'une était celle du petit antiquaire, et l'autre d'un négociant dont Martin-Numa prit le nom précieusement sur son carnet.

Martin-Numa s'étonnait de voir le négociant en antiquités prêter sa signature et la faire accepter dans une banque.

Il se dit que probablement la seconde signature devait être sérieuse.

Mais l'assemblage de ces noms, l'aspect de ces boutiques, de ces magasins, de cette sorte de banque à reconnaissances, suscita en lui le plus vif intérêt, et l'amena à penser qu'il était sur la piste d'un de ces mystères parisiens dont l'éclat tout à coup provoque la plus forte émotion.

Pour aujourd'hui, il ne s'arrêta pas à approfondir cette découverte, et il s'en tint à cette constatation simple.

Il remercia M. Basilekoff de son obligeance et se retira.

Comme il allait sortir de la cité d'Antin, il fut croisé, sous le grand portail de la rue de Provence, par une jeune femme, très élégante, brune, fort jolie, qui passa devant lui en lui adressant à tout hasard un coup d'œil charmant et un joli sourire.

Martin-Numa fit quelques pas encore, puis s'abritant derrière une des colonnes énormes qui se trouvent auprès de la rue de Provence, il regarda où allait cette jeune femme.

Cette jeune femme entra dans la maison d'où lui-même sortait, celle où se trouvait la banque du marchand de reconnaissances.

Jusque-là, rien d'anormal.

Ce devait être une de ces créatures pour qui, malgré leur beauté, la vie a des vicissitudes et qui se trouvent souvent obligées d'engager les bijoux que leur ont donnés leurs adorateurs.

Celle-ci probablement venait, après avoir été accrocher au Mont-de-Piété un bijou quelconque, demander à M. Basilekoff un supplément en lui vendant la reconnaissance.

Mais ce qui frappa Martin-Numa, ce fut la ressemblance de cette femme avec le portrait que l'on trouvait sur la carte postale qu'il avait découverte, bien cachée, dans le tiroir de Vidal.

Martin-Numa n'était pas homme à négliger ce détail. Il fit le tour de la colonne rapidement et entra dans une maison meublée, qui se trouvait non loin de la porte de la rue de Provence, donnant sur la cité d'Antin. Il loua une chambre, disant qu'il attendait quelqu'un, et se mit à la croisée de cette chambre, qui donnait précisément sur la porte de la maison où se trouvait l'écriteau de l'achat et vente de reconnaissances de M. Basilekoff.

Martin-Numa était doué d'une patience à toute épreuve, il aurait attendu là, pendant deux jours, sans bouger, sans quitter cette porte du regard, ne fût-ce qu'une minute.



DE LA POLICE

à travers

la BOURGOGNE, le LYONNAIS

et le SUD-EST

SANGLANT DRAME CONJUGAL. — A la suite d'une discussion d'ordre intime, Mme Laurent, pâtissière, rue Centrale, a tiré sur son mari âgé de vingt-huit ans un coup de revolver qui lui a traversé le poulmon droit. La balle n'a pu être extraite. L'épouse vindicative est tenue à la disposition de la justice. **LYON.**



UN NOUVEAU NÉ DANS UNE BOÎTE À ORDURES. — Un cantonnier de la voirie municipale, à Lyon, a découvert, rue du Charlot-d'Or, un cadavre de nouveau-né enfoui sous les ordures d'une « poubelle ». **LYON.**

CADAVRE INCONNU. — Une femme de quarante-cinq à cinquante ans, dont l'état civil n'a pu être établi, a été trouvée morte par des enfants, au lieu dit « les Gorges », au bord du ruisseau les Combes. Une enquête est ouverte. **FONTAINE-SUR-SAONE.**



CHUTE DE QUINZE MÈTRES. — Trois ouvriers occupés à la pose d'une croix, au sommet du clocher de l'Eglise de la Vernaz, ont été précipités dans le vide à la suite d'une rupture de leur échafaudage, deux d'entre eux ne survivront pas à leurs blessures. **THONON-LES-BAINS.**

CAMBRIOLEUR À BORD D'UN CUIRASSÉ. — Un nommé M..., domestique du commandant en second à bord du cuirassé « Hoche », a cambriolé la cabine de son maître et s'est emparé de sommes importantes. Arrêté aussitôt, il a fait des aveux complets. **TOULON.**



LA MORT A COUPS DE BOUTEILLE. — A Vacheresse, commune située à 19 kilomètres de Thonon-les-Bains, un jeune fermier, Alphonse Tagand, a été tué d'un coup de bouteille sur la tête, à la suite d'une rixe dans un cabaret avec l'aubergiste, un certain Fabre, et un consommateur nommé Faucoz. Ces deux derniers arguant d'un cas de légitime défense et dont les rôles dans cette affaire ne sont pas encore établis, ont été mis à la disposition du parquet, qui les a laissés en liberté provisoire en raison de leurs charges de famille. Ils sont tous deux pères de nombreux enfants. **HAUTE-SAVOIE.**



FAUX MONNAYEURS. — Le parquet de Marseille vient de procéder à l'arrestation d'un nommé Huat, sa tante et sa cousine, accusés de fabrication de fausses monnaies. Une perquisition faite au domicile amena la découverte d'un véritable laboratoire et d'une somme de 5 000 fr. en fausses pièces de 20, 10, 5, 2 et 1 francs de frappes françaises et étrangères. D'autres arrestations sont imminentes. **MARSEILLE.**

UNE MÈRE POUSSE SON FILS AU MEURTRE DE SON PÈRE. — Un nommé Durand, habitant Savin, a été assassiné par son fils aîné Camille, à l'instigation de sa mère âgée de quarante-neuf ans, qui en vivait séparée. Tous deux ont été écroués. **LA TOUR-DU-PIN.**

CHAPITRE III

LE NOYÉ INCONNU.

Sa patience, d'ailleurs, ne fut pas mise à une telle épreuve, car, au bout d'une demi-heure à peine, il vit sortir de la maison la jeune femme et M. Basilekoff.

Martin-Numa alors quitta sa chambre. Il descendit rapidement l'escalier, ayant, avant de sortir de l'hôtel, vivement appliqué sous son nez une paire de moustaches superbes, ayant changé de pardessus, c'est-à-dire mettant la doublure à la place du dehors, car son pardessus était à double face, s'était en somme fait une silhouette neuve. Il suivit, sans que ceux-ci pussent le reconnaître, M. Basilekoff et la jolie femme brune.

Le couple tourna dans la cité d'Antin et descendit le petit raidillon qui les menait jusqu'à la rue Lafayette.

Martin-Numa à trois pas derrière, l'air tout à fait indifférent d'un bon promeneur, suivit le couple.

L'homme et la jeune femme hâtaient le pas.

Martin-Numa les vit alors remonter du côté de la rue Tailbout, s'engager dans cette rue, tourner et pénétrer chez le marchand d'antiquités, rue de la Victoire.

Dès lors, Martin-Numa eut cette conviction qu'il avait affaire à une bande organisée et il pensa que le mot de l'énigme se trouvait entre les mains de ces gens.

Il fit encore quelques pas sur le trottoir opposé, passa une ou deux fois devant le magasin de M. Armand, antiquaire, puis, au coin de la rue, il souleva son chapeau, s'épongea le front et reprit sa promenade.

Il fut tout à coup croisé par un passant mis d'une façon convenable qui eut l'air très étonné de le rencontrer et lui serra les mains avec joie.

Ils échangèrent quelques propos, Martin-Numa et lui revinrent sur leurs pas et repassèrent devant la boutique de M. Armand, antiquaire.

Puis, Martin-Numa se sépara de cet ami qui n'était autre que son second Prosper, qu'il mit en faction dans cette rue.

Il se dirigea vers la rue de Provence.

Martin-Numa, après avoir quitté son second Prosper, sortit un mouchoir de sa poche, mais de telle façon que ce mouchoir lui glissa des mains, et vola sur le trottoir.

Mais en même temps que le mouchoir, un étui à cigarettes tomba sans que Martin-Numa s'en doutât en apparence.

Un passant obligeant le ramassa, et en quelques pas rapides regagna le détective, et lui dit :

— Monsieur, vous avez laissé tomber cet objet de votre poche.

Martin-Numa se confondit en remerciements et dit rapidement quelques mots à cet homme obligeant qui n'était autre que son deuxième second, Philippe.

Et il plaça Philippe en observation devant le magasin de meubles.

Puis, lui-même monta en voiture et se fit conduire place de l'Opéra.

Il était entré dans la voiture avec un pardessus de couleur beige, il en sortit avec un pardessus noir, et tranquillement, il revint à l'hôtel où il avait loué tout à l'heure une chambre et se fit apporter du papier pour écrire, de l'encre, et dit au garçon qu'il avait de la correspondance à faire et qu'il ne voulait pas être dérangé.

Comme il avait payé largement sa chambre, le garçon, habitué à voir des clients ayant toutes sortes de fantaisies, ne s'inquiéta pas davantage de celui-ci et le laissa tranquillement à sa correspondance.

Désormais, trois individus se trouvaient en observation, tenus sous l'œil qui ne laissait rien échapper de Martin-Numa et de ses deux aides les plus habiles.

Mais pendant plusieurs jours, rien d'anormal ne fut signalé.

Prosper, Philippe et Martin-Numa lui-même qui changèrent de poste d'observation, afin de ne pas éveiller l'attention et susciter les indiscrétions, ne remarquèrent rien de suspect, ne purent rien soupçonner.

Ces trois négociants avaient des allures normales, allaient à leurs affaires comme tous les autres et, en somme, ne donnaient prise à aucune supposition, ne faisaient naître aucune suspicion.

Et cependant, l'instinct de Martin-Numa lui disait que ces gens n'étaient pas étrangers à la disparition du garçon de recettes, Eloi Vidal.

Martin-Numa avait relevé, avons-nous dit, un nom sur l'effet que lui présentait M. Basilekoff.

Il prit des renseignements sur ce personnage et sut que ce monsieur portant le nom d'Adrien de Crabs était directeur d'un comptoir d'opérations de bourse et de change, comme il en existe beaucoup à Paris et dans toutes les villes.

On le disait très riche et propriétaire de plusieurs domaines en Belgique.

Martin-Numa, qui aimait bien se renseigner et voir par lui-même, se présenta chez M. de Crabs pour mettre une obligation en vente.

La banque de M. Crabs qui s'appelait

Il entra dans le bureau du banquier, tenant à la main son haut-de-forme démodé et un énorme parapluie en coton.

Il se donna comme un professeur de province, ayant cette obligation achetée à tempérament, or il voulait aujourd'hui s'en défaire pour opérer un meilleur placement, et il venait trouver M. de Crabs dont la banque était installée dans le quartier des Ecoles et pour ainsi dire dans un pays connu de lui.

M. de Crabs se chargea de la vente. Il prit lui-même l'obligation, délivra de sa propre main un reçu à M. Thomas, répétiteur, qui était descendu chez un de ses amis parisiens, et se leva pour reconduire ce nouveau client, lui disant de revenir dans la soirée, que son obligation serait vendue au cours de la Bourse.

En passant devant la croisée, le jour

bien qu'il tenait le fil de ce dédale et qu'on devait fatalement arriver à tirer cette affaire au clair.

Un matin, je fus brusquement arraché à mon sommeil.

— Heup! heup! Vite, vite, debout!...

— Qui est là? criai-je en me dressant dans mon lit.

— Moi, parbleu!... Qui voulez-vous que vienne vous réveiller, sinon moi?

— Ah! vous, Martin-Numa!... Quelque chose de nouveau?

— Et de sensationnel...

— Ah! Ah! Je saute de mon lit!...

Qu'est-ce que c'est?...

— Il est retrouvé...

— Qui donc?

— Eloi Vidal.

— Le garçon de recettes?

— Lui-même.

— Retrouvé... Par qui?... Par vous?

— Je n'ai pas eu ce mérite... Par des

mariniers...

— Dans la Seine, alors?... Noyé?...

— Noyé!...

— Assassinat ou suicide?

— Je ne sais pas!

— Vous ne l'avez pas vu?

— Pas encore.

— Alors, vous ne savez pas comment ce malheureux s'est trouvé dans la

Seine?

— Je ne sais rien... Je sais qu'il y a un cadavre, c'est tout ce que jusqu'à présent je sais d'indiscutable... On a un cadavre!

— Qui correspond à celui du garçon de recettes?

— Il paraît!

— Vous ne pouvez par conséquent établir votre opinion?

— Non, mais cela ne tardera pas, la famille est convoquée, elle doit venir ce matin à la Morgue pour examiner ce cadavre et, s'il y a lieu, en effectuer légalement la reconnaissance.

— Vous dites, s'il y a lieu? N'est-ce donc pas sûr que ce soit le cadavre d'Eloi Vidal?

— Vous savez bien que je ne suis sûr de quoi que ce soit, que quand je me suis fourni à moi-même des preuves absolues que je ne puisse contester.

— Très juste, mais il faut donc que vous-même vous examiniez le mort... le noyé.

— Oui, à ce moment seulement, je dirai avec certitude si c'est réellement Eloi Vidal.

— Mais vous n'avez jamais vu Eloi Vidal!... Vous ne le connaissez pas!...

— Peu importe!... Je gage que je reconnais mieux cet homme que je n'ai jamais vu que sa propre famille elle-même.

« D'ailleurs, je viens vous chercher pour vous faire assister à cette confrontation tragique. Elle vous permettra de faire un reportage sensationnel qui demain fera frémir tout Paris!...

Sur une dalle de marbre de l'amphithéâtre de la Morgue, on avait étendu le cadavre recueilli dans la Seine.

Une toile blanche le recouvrait, laissant deviner les formes du malheureux qu'on devait examiner.

Le cadavre était vêtu d'une chemise de flanelle en loques méconnaissable et d'un pantalon tout déchiré dont il était presque impossible de dire la couleur, tant la vase et les herbes l'avaient rongé et taché; il était nu-pieds.

Mme Vidal fut introduite dans l'amphithéâtre.

Accablée de douleur, elle s'appuyait au bras d'un des collègues du père Vidal, d'un ami qui l'assistait dans ce moment critique.

Sa fille venait ensuite, comme anéantie, soutenue par son fiancé.

Le préfet de police, pour cette constatation, avait convoqué, outre la famille, deux ou trois amis connaissant bien Eloi Vidal, et également les collègues qui depuis de longues années se trouvaient avec lui, le voyaient tous les jours.

Les deux femmes sanglotaient, le futur gendre pleurait, et les amis, les collègues se sentaient également pris par une poignante émotion.

Après les précautions d'usage, les encouragements habituels, le greffier de la Morgue fit soulever le drap qui recouvrait le cadavre et engagea Mme Vidal et sa fille à s'approcher de la table, à regarder le corps.

C'était celui d'un homme d'une forte corpulence qui avait l'air solidement bâti; mais les chairs se trouvaient en



○ ○ ○ A tout hasard la jolie fille lui lança un coup d'œil. ○ ○ ○

lait Comptoir normal, se trouvait au boulevard Saint-Michel, non loin de la place du Panthéon.

Martin-Numa fut reçu par un groom en livrée qui l'introduisit auprès du directeur.

M. de Crabs était un homme très élégant, d'une haute taille, habillé avec une grande recherche, qui le reçut de la façon la plus affable.

M. de Crabs, en financier gentilhomme, tenait à recevoir lui-même ses clients, les nouveaux clients surtout, et apportait dans ses opérations commerciales toute la courtoisie d'un parfait gentleman.

Martin-Numa, pour cette visite, avait revêtu une grande redingote, trop ample, trop longue, se boutonnant mal; un pantalon trop court, des souliers trop larges à bouts carrés retenus par des cordons; il portait sur les joues des petits favoris gris; il avait donné à sa bouche la forme d'un fer à cheval et il gardait sur les yeux des conserves bleues.

frappa la figure de M. de Crabs.

Fort heureusement, Martin-Numa avait devant les yeux des conserves bleues. Elles arrêtaient l'éclair qui jaillit de ses prunelles, quand il vit bien en lumière le banquier.

Peu après avoir remercié M. de Crabs de son obligeance, Martin-Numa descendait le boulevard Saint-Michel en se disant :

— Mais ce sont des gens de ma connaissance que tous ces gaillards-là!

Cependant le mystère qui planait sur la disparition du garçon de recettes ne s'éclaircissait pas encore.

Pendant une semaine, Martin-Numa, qui avait fait établir une souricière très serrée autour du marchand de meubles, de l'antiquaire, du négociant en reconnaissance et du gentilhomme banquier, n'arrivait pas à découvrir quoi que ce soit.

Il ne désespérait pas et continuait à agir doucement, prudemment, allant de deductions en deductions, sachant très

partie décomposées, arrachées même par endroits; la figure gonflée était comme écrasée, le cuir chevelu enlevé et le nez n'existait presque plus, et les lèvres s'entr'ouvraient dans un rictus épouvantable qui montrait les dents dont la plupart, noires, étaient ébréchées.

Cependant, Mme Vidal, sa fille, son futur gendre se penchèrent sur ce cadavre, horrible dans un tel état de décomposition, et poussèrent un cri en même temps :

— C'est mon mari !...
— C'est mon père !...
— Ah ! quel malheur nous frappe !...
— C'est affreux !... C'est horrible !...

Les deux femmes se trouvèrent mal, il fallut les emporter.

Le gendre, retenu par le greffier et le commissaire de police, l'envoyé du préfet de police, dut examiner plus longuement le cadavre.

On engagea les collègues et les amis convoqués à poursuivre, eux aussi, plus avant leur examen, leur étude.

— Il faut, — dit l'inspecteur de la Sûreté — il faut que vous puissiez nous déclarer ici, de façon certaine et indiscutable que vous reconnaissez bien le corps du malheureux Eloi Vidal... Il faut que vous nous donniez des preuves que c'est bien lui... que ce cadavre est bien celui de votre ami infortuné... qu'il ne peut exister aucun doute... Enfin, il est nécessaire que la déclaration de reconnaissance que vous allez signer soit une preuve irréfutable, un document qui servira à la justice de la façon la plus précise...

L'inspecteur de la Sûreté, le greffier de la Morgue firent un à un, avec autant de temps qu'il était nécessaire, passer devant la table de marbre les amis et les collègues de Vidal. Ils les prièrent de bien regarder, de surmonter leur émotion et de n'établir leur déclaration qu'après avoir bien étudié le corps de ce malheureux qu'on mettait sous leurs yeux.

Tous reconnurent formellement que c'était bien là le cadavre d'Eloi Vidal.

L'inspecteur alors, quand Mme Vidal et sa fille, remontées par un cordial et par les sels que le médecin de service leur faisait respirer, purent enfin de nouveau parler, leur demanda si Eloi Vidal n'avait pas sur le corps quelques particularités physiques, quelques signes ou grains, une blessure, un tatouage comme il arrive parfois aux vieux militaires d'en avoir, quelque chose enfin de particulier qui permit d'établir définitivement et irrévocablement son identité...

Le père Eloi avait en effet, au côté gauche sur la poitrine, ce qu'on appelle vulgairement une fraise. Il avait une autre tache sur l'épaule droite.

Mais, quand on voulut vérifier l'existence de ces deux signes, on dut abandonner cette constatation, car ces parties du corps étaient trop abîmées, la peau ne tenait plus, il était impossible de relever de façon certaine ce grain, cette tache, cette particularité, ces deux signes...

Après cette dernière formalité, Martin-Numa, qui s'était tenu sur un des gradins de l'amphithéâtre et avait assisté sans bouger, sans rien dire à toute cette scène poignante, descendit et vint, lui aussi, près de la table de marbre.

Il examina à son tour le cadavre, il l'étudia longuement.

Je le vis prendre les mains du mort, les regarder avec attention, faire de même aux pieds, les examiner.

Durant ce moment, le greffier avait dressé l'acte de reconnaissance et s'appropriait à le faire signer à toutes les personnes... après leur avoir demandé encore une fois de bien vouloir examiner le cadavre.

Alors, Martin-Numa intervint :

— Je vous prie, — dit-il, — de ne pas faire signer tous ces braves gens qui ont reconnu le père Vidal dans le corps de ce malheureux étendu sur la dalle, car elles commettraient une erreur très grosse. Erreur qui entraînerait plus tard des complications inextricables dans lesquelles la justice s'enchevêtrerait et dont elle aurait grand mal à sortir.

On regarda avec étonnement Martin-Numa.

— Croyez-vous, lui demanda-t-on, — que ce n'est pas là le cadavre de Vidal ?

Il répondit :

— Je le crois !... J'en suis absolument certain !... J'en suis absolument sûr !... Le malheureux qui repose là, sur la dalle tragique, n'a jamais été Eloi Vidal !...

— Faut-il de nouveau prier Mme Vidal, sa fille, son gendre, de venir pour leur faire, encore une fois, examiner ce cadavre ?...

— Inutile !... inutile !...

— Cependant, il faut que nous ayons une conviction. Il faut prendre une décision... nous devons conclure.

— Nous allons le faire... Nous sommes là pour conclure après un examen approfondi, une étude plus complète de ce corps que celle qui a été faite jusqu'à présent.

— Connaissiez-vous Vidal ? — de-

et surtout les femmes, très facilement impressionnables, sont venues ici avec cette conviction qu'on avait enfin retrouvé le corps de celui qui manquait et qu'on recherchait. Elles sont venues avec cette idée qu'elles n'avaient qu'à reconnaître dans ce cadavre l'absent et non pas à voir si le cadavre était celui de l'absent.

« Comprenez-vous la différence ?

— Parfaitement.

— Ajoutez à cela l'appareil funèbre spécialement dramatique de l'amphithéâtre, de ce bâtiment qu'on appelle la Morgue, et qui cause une telle impression même sur ceux que n'amènent pas ici des raisons aussi tristes, aussi graves que celles qui ont attiré en ce lieu toutes ces personnes. Ajoutez-y la dalle funèbre, ce drap blanc qui recouvrait le cadavre, et qu'on a arraché, malgré toutes les précautions, d'une façon tragique. Rappelez-vous que ce corps est apparu à des yeux déjà prévenus, remplis de

malheureux est abîmé, qu'il est déchiré, lacéré et qu'il est réellement impossible de retrouver dans cet amas de chairs le visage du disparu !

Martin-Numa ajouta :

— Voici la situation exacte au point de vue moral.

« Au point de vue matériel, veuillez avec moi examiner le corps.

Et il demanda :

— Depuis combien de temps, messieurs, avons-nous à déplorer l'absence d'Eloi Vidal, gargon de recettes du Crédit Bordelais ?... Depuis huit jours à peine !

— En effet, huit jours !

— Or, regardez l'état de décomposition de ce corps, regardez les chairs qui se détachent déjà du squelette, ces boursoffures qui dénotent une décomposition extrêmement avancée et qu'a arrêtée seulement la glace de la Morgue.

« Comme vous le dira, comme pourra vous le certifier dans son rapport, tout à l'heure, le médecin légiste, voilà un corps qui est resté plus de deux mois dans l'eau !...

Tout le monde poussa un cri de surprise et l'émotion, dès lors, fut à son comble parmi tous ces gens.

On se rapprocha de la table et on écouta Martin-Numa avec la plus grande anxiété.

Martin-Numa poursuivit :

— Donc ce corps a fait incontestablement un long séjour dans l'eau.

Permettez-moi de vous dire ceci : qu'il est impossible qu'Eloi Vidal ait été jeté à l'eau depuis environ deux mois, alors qu'il n'a disparu que depuis huit jours à peine !...

Il continua :

— S'il n'y avait pas un si long temps que ce cadavre est roulé par les eaux bourbeuses de la Seine, nous demanderions à Mme Vidal, qui doit s'en souvenir certainement, ce qu'a mangé à midi son mari, le jour de la disparition.

« Eloi Vidal ayant disparu à trois heures, c'est-à-dire probablement assassiné à trois heures, la digestion pouvait ne pas être tout à fait faite, et l'autopsie serait à même de retrouver assez de matières alimentaires encore dans l'estomac pour reconnaître ce qu'avait mangé ce malheureux.

« Dès lors, il serait facile de voir si, oui ou non, il s'agit ici d'Eloi Vidal.

« Mais le temps a fait son œuvre et je ne crois pas qu'il soit possible de contrôler cela dans l'estomac de cet homme, car tout a dû être, dans ce corps, envahi par l'eau, détruit par la décomposition, comme je viens de vous le dire, très avancée...

« Il faut donc chercher autre chose. Il y a le linge. Dans le signalement donné par Mme Vidal, le soir de la disparition de son mari, il y a que le gargon de recettes portait une chemise de flanelle.

— Eh bien, — dit le greffier, — ce corps est revêtu d'une chemise de flanelle.

— Je le constate, c'est bien une chemise de flanelle, comme toutes ces chemises de flanelle, solides d'ailleurs, d'excellente qualité, mais assez communes ; toutes ces chemises se ressemblent, il est impossible de les reconnaître, de les distinguer...

« Celle dont le cadavre est revêtu est malheureusement en lambeaux, et il est impossible de retrouver la marque de blanchisseuse que Mme Vidal aurait pu reconnaître.

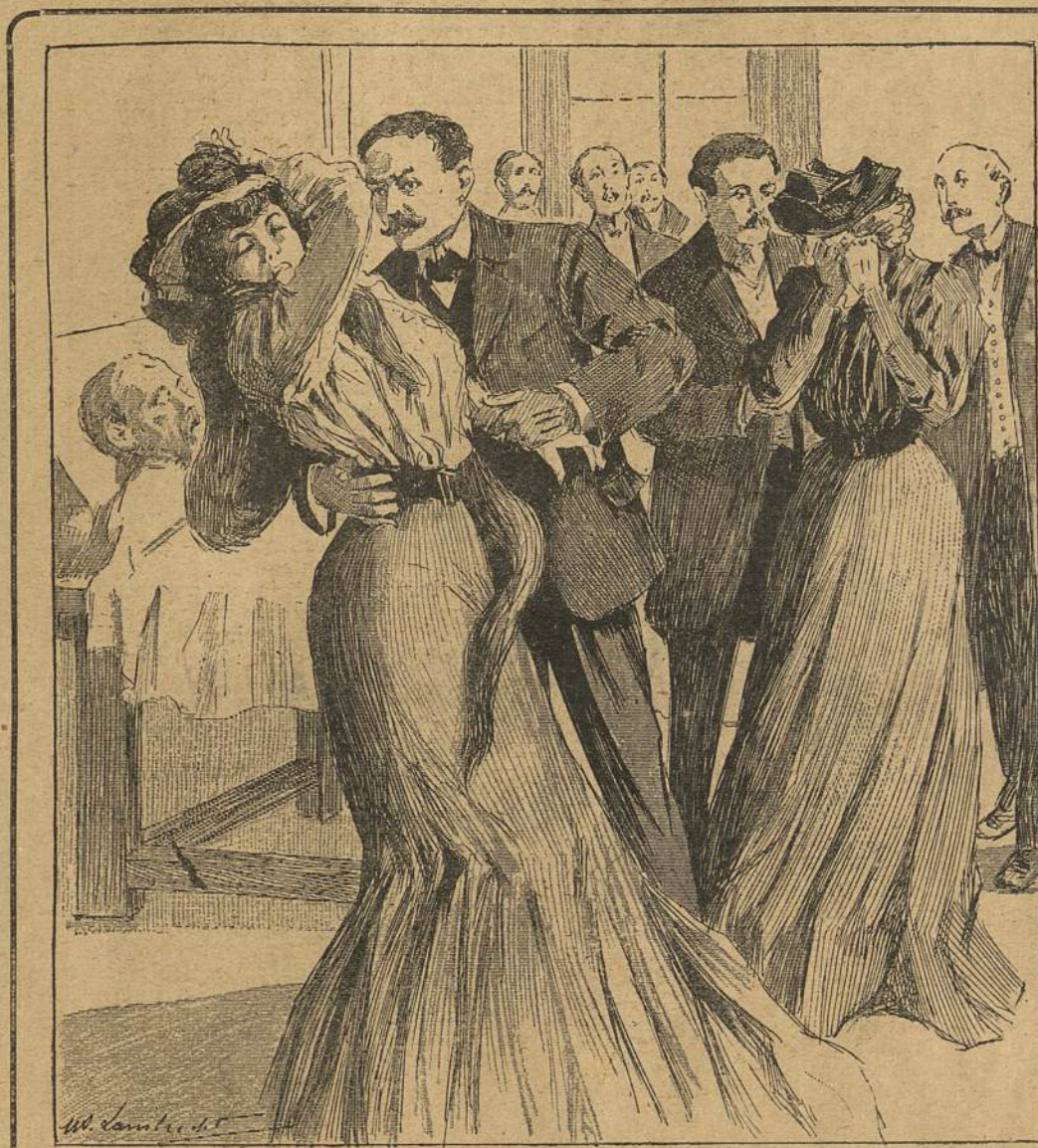
« Eloi Vidal portait également, le jour de sa disparition, un pantalon de laine foncé... Celui de ce malheureux est vraiment en laine, mais la couleur est mangée, et il ne nous est pas permis d'établir exactement quel était son aspect premier ; aucune marque, au surplus, ne peut être retrouvée qui affirmerait la reconnaissance.

« Ecartons donc les vêtements, tenons-nous-en au cadavre, et là, nous trouverons des preuves certaines que ce n'est pas là le corps du malheureux Eloi Vidal.

« Permettez-moi de vous le démontrer, ce sera rapidement fait.

« Voyez ces mains... Martin-Numa prit une des mains du cadavre.

(Lire la suite dans le prochain numéro.)



Elles s'évanouirent à la vue du cadavre

manda-t-on à Martin-Numa.

— Nullement !... Je ne l'ai jamais vu... J'ajoute même que je ne le verrai pas encore aujourd'hui !...

On le regardait avec étonnement.

Martin-Numa, le visage calme, sans qu'aucun pli de sa face glabre trahit ses sentiments, regardait de ses yeux bleus et froids les gens qui se tenaient devant lui, anxieux et pris par une profonde émotion.

Le greffier de la Morgue demanda :

— Mais puisque toutes les personnes qui se trouvaient ici, les amis de Vidal, ses collègues, sa femme, sa fille, son gendre, ont parfaitement reconnu le malheureux, comment vous qui ne l'avez jamais vu pouvez-vous dire que ce n'est pas là le cadavre de celui que l'on regrette et que l'on pleure ?...

Martin-Numa, répondit :

— On vient en effet de reconnaître dans ce corps Eloi Vidal. Cela n'est pas une raison pour qu'Eloi Vidal soit vraiment l'homme reconnu dans ce corps !

— Expliquez-vous ?

— En effet, il faut faire ici une grande part à la suggestion, et je m'explique : « Toutes ces personnes, les parents,

larmes, effrayés, des yeux de parents qui pleurent et qui voulaient retrouver l'être cher, des yeux enfin qui ne pouvaient plus voir exactement, qui ne pouvaient plus faire de comparaisons, qui ne pouvaient, par conséquent, plus établir la vérité !

— C'est possible, en effet.

— La suggestion fut aidée ici par la douleur, par l'émotion, par la mise en scène tragique, et personne, parmi ceux qui ont fait les déclarations que vous vouliez recueillir, mon cher ami, personne n'a pensé que ce pouvait ne pas être le corps de celui qu'on pleurait qui était étalé sur cette dalle !

— Mais, Mme Vidal, cependant...

— Mme Vidal qui, la première, déclara reconnaître son mari, sa fille qui vint ensuite, le gendre qui succéda donc, pour ainsi dire, le mot d'ordre à tous les braves gens appelés à leur suite !

« Mme Vidal ne pouvait voir puisqu'elle fut presque aussitôt privée de connaissance. Donc le point de départ de cette reconnaissance est déjà incomplet et inexact.

« Ajoutez à cela que le corps de ce



DE LA POLICE à travers le NORD, l'EST et les Départements limitrophes

PRIS POUR UN SANGLIER. — Le maire de Fouronnes, M. Chaput, soixante-dix ans, au cours d'une chasse au sanglier, trompé par l'obscurité, a tué d'une chevrotine au cœur un bûcheron du nom d'Allard, qu'il prenait pour un sanglier.



UN ENFANT SOUS UNE AUTO. — Une voiture automobile passant à grande allure, boulevard Gambetta, a renversé un bambin de sept ans, Auguste Honoré qui a été relevé dans un état pitoyable.



IL SE VENGE EN INCENDIANT UNE MEULE. — Un sieur F. Tailleux, congédié de chez M. Caudrier, maire et cultivateur à Hervin, s'en est vengé en mettant le feu à une meule d'avoine et de blé d'une valeur de 3.200 fr. L'incendiaire a été arrêté par le garde champêtre et écroué à Lille.

TABAC DE CONTREBANDE. — Une voiture chargée frauduleusement de 400 kilos de tabac de provenance belge a été capturée à Hautmont, sur la route d'Avonnes, par la douane. Le conducteur s'est enfui abandonnant voiture, cheval et chargement d'une valeur de 6.000 fr.



DÉVOUEMENT D'UN SOLDAT. — Le soldat Grandière du 155^e de ligne, en garnison au camp de Châlons, vient d'accomplir un acte de courage en arrêtant au prix de sa vie, dans une rue de Monmélion, un cheval emporté qui allait écraser trois enfants.

NOYÉ EN PLEINE MER. — Un des hommes d'équipage du chalutier « Moïse » s'est noyé au cours d'une manœuvre au Sud-Est des îles Foulard. Son corps n'a pu être retrouvé et le chalutier est rentré avec son pavillon en berne.

BOULOGNE-SUR-MER.

LES BRISEURS DE CHAINES

Grand Roman Dramatique (suite)*

PAR JULES MARY

LA JOIE INTERROMPUE (suite).

Ils allèrent s'asseoir au fond du salon, près d'une des fenêtres percées dans les deux mètres d'épaisseur de la muraille, étroite comme une meurtrière, et qui laissaient ainsi, à la haute pièce en voûte, son antique caractère de rudesse et d'austérité. Le jour baissait. L'horizon lointain des montagnes du Jura se noyait parmi des tons d'un bleu violet qui se dégradèrent lentement et s'absorbèrent dans un brouillard sorti de toutes les vallées, de tous les torrents, de toutes les rivières, de tous les abîmes.

Ils causaient à voix basse. Ils causaient de projets terribles et pas un frisson dans la voix.

Déjà leur résolution était arrêtée. Ils ne reculeraient pas devant le châtimement qu'ils rêvaient. Peu à peu, la nuit les entourait. Ils ne firent point apporter des lampes. Et, sous la voûte féodale, le murmure de leurs paroles semblait quelque chose de surnaturel qui s'échappait des ténèbres, comme l'évocation d'un esprit pour lequel il fallait le mystère et l'ombre.

C'était Rodolphe qui parlait.

Il disait :

— J'ai pensé à accuser Denis publiquement. J'ai pensé à aller trouver les juges et à leur raconter ce qui est arrivé, comment Hélène est morte, à leur demander s'il n'y a point là, vraiment, un grand, un affreux crime. Les juges eussent répondu : « Votre sœur n'est plus là pour accuser... Qui prouvera ce que vous nous dites ?... Qui prouvera que la mort était pour elle le seul moyen d'échapper aux brutalités odieuses de son agresseur ? Qui prouvera même ces brutalités ? Qui prouvera que la jeune fille ne s'est pas effrayée, peut-être sans motif ? De quoi accusez-vous ce misérable ? De la mort d'Hélène ?... Or, vous le reconnaissez, en mourant elle vous l'a révélé... Cette mort est un suicide... Donc, tout au regret de vous éconduire... nous avons les pieds et les mains liés... rien à faire... » Est-ce cela qu'ils m'eussent répondu, les juges ?... C'est bien cela !

— La justice ne peut rien pour châtier, en effet. Denis Valerand lui échappe. L'attentat qu'il a préparé, il n'a pu le commettre parce que ma sœur a préféré la mort — et quelle mort ! — à cette infamie... Donc, Denis Valerand est coupable, coupable de cette mort... Mais la loi le protège... S'il passait en cour d'assises ?... La loi le laisserait vivre, heureux et libre, dans l'impunité de son crime...

* Voir l'Œil de la Police n° 1.

Henri Devalaine et Jean Montaubry dirent les mains, dans la nuit, et saisirent celles de Rodolphe :

— Il mourra !...

— J'avais d'abord voulu me charger seul de ce châtimement. Je n'en avais pas le droit... Ce que nous allons faire est grave... A la justice impuissante et inactive, nous allons, tous les trois, nous substituer... Avez-vous réfléchi ?

— La même pensée nous était venue et nous n'avons plus à réfléchir...

— Denis Valerand mourra !... Notre cause est juste et ne peut nous donner de remords, mais nous allons nous mettre hors la loi... Alors que la loi serait obligée de laisser sans vengeance l'horrible fin de notre pauvre Hélène, elle peut, nous autres, nous poursuivre, nous atteindre et nous briser... Nous n'avons pas le droit de punir et de condamner, de notre autorité personnelle, à un châtimement que la cour d'assises, jugeant Denis, se refuserait à lui appliquer. Malgré cela, je le répète, notre cause est juste. Pas un homme qui ne nous plaindrait... Et pas une femme, en souvenir d'Hélène, qui n'eût pitié de notre détresse... Pourtant, si l'on nous accuse, ce qui nous attend, c'est l'échafaud ou le bagne... Moi, Rodolphe, frère d'Hélène, je suis prêt, pour l'un comme pour l'autre...

Deux souffles répondirent dans les ténèbres :

— Moi, Jean, qui allais être l'époux de cette vierge, je suis prêt — pour le bagne ou pour l'échafaud !...

— Moi, Henri, qui l'aimais comme une sœur, qui l'ai aimée toute ma vie, pour le bagne ou pour l'échafaud, je suis prêt : Rodolphe dit seulement :

— C'est bien !

Et longtemps ils gardèrent le silence. Ce fut encore le frère de la morte qui reprit la parole :

— J'ai tout examiné. J'ai tout pesé. Trois duels n'eussent rien vengé. Le hasard des duels est grand et notre mort laissait le crime impuni. Puis, l'homme eût refusé ; brave et fort devant la faiblesse d'une femme, mais vraiment lâche puisqu'il a tenté d'abuser de cette faiblesse. Enfin, pourquoi ces duels ? Quelles raisons donner pour satisfaire l'opinion publique, de cette triple rencontre avec un vagabond, ivrogne et débauché ? On eût cherché. On eût trouvé peut-être... Et qu'aurait-on imaginé ? La vérité, telle que nous la connaissons, il est impossible de la deviner. L'attentat, si on le soupçonnait, deviendrait bien vite l'attentat commis, l'odieuse crime accompli, la honte sur cette chaste mémoire... alors que l'enfant est mort pour éviter cette honte... Non,

non, il faut les ténèbres, il faut le mystère... Cet homme doit mourir, pour expier, et nul ne devinera l'expiation...

Une voix dans l'ombre demanda :

— Quand ?

— A l'instant même !

— Denis Valerand est-il chez lui ?

— Je m'en suis informé en revenant du cimetière. L'homme a été vu ce matin ! A moins qu'il ne soit reparti en expédition de contrebande — et quand il part c'est en pleine nuit — nous avons des chances de le rencontrer...

— Partons, car s'il se doute de quel-que danger il disparaîtra.

— Ah ! fût-il au bout du monde, je le retrouverais !

Calmes, résolus, ils prennent des fusils, y glissent des cartouches à balle et, s'assurant que la cour, derrière le château, est déserte, ils la traversent sans être aperçus.

La lune s'est levée. Elle brille dans un ciel pur, sans un nuage. C'est un péril. Mais ils gagnent tout de suite les ravins de la Loue, où règnent d'éternelles ténèbres. Au bout d'une heure de marche, ils remontent, par un sentier de chèvres, dans les bois de la Fontaine-aux-Joux, en évitant les grandes avenues. Et, au carrefour des Moussues, ils s'arrêtent enfin, sans quitter l'abri des broussailles. En face d'eux, une maison basse, en mauvais état, lattes et torchis, dont les larges crevasses sont cachées par la verte et robuste poussée des mousses, des lierres, des viornes et des églantiers sauvages.

C'est là qu'habite le contrebandier.

Derrière l'unique fenêtre, dont les vitres ont été remplacées par du papier, tremblote une lumière jaune : l'homme est chez lui, tranquille, sans se douter que la mort est proche.

Rodolphe frappe à la porte, fermée à clef.

Aussitôt, un remue-ménage à l'intérieur. La lumière s'éteint. Le silence. Denis, en fraude, redoutait la visite des douaniers, toujours sur le qui-vive, prêt à la fuite ou à la bataille.

Il y avait une autre issue à la maison : Montaubry et Devalaine la gardaient.

Rodolphe frappa de nouveau.

Une voix rude, avinée, enrouée, répondit :

— Qui est là ?

— Ouvrez, Denis, nous avons à vous parler.

— Passez votre chemin. Je n'ouvre à personne...

Rodolphe n'insista pas. Il regagna les fourrés du bois et attendit. Montaubry et Devalaine l'imitèrent. Une heure se passa. L'homme ne donnait pas signe de vie. Aux aguets derrière la porte, il

FEUILLETON DE L'ŒIL DE LA POLICE (2).

LEQUEL DES TROIS ?

Grand Roman policier inédit*

par A.-K. GREEN

CHAPITRE II (suite).

Les deux docteurs

Pensait-il à sa nièce ? Dans ce cas, je partageais ses sentiments.

Enfin, l'on entendit un coup de sonnette. Tous firent un mouvement comme pour se précipiter vers la porte, mais déjà le valet de pied l'ouvrait de cet air impassible des domestiques de grande maison et faisait au nouveau venu un salut respectueux qui nous fit comprendre que c'était le médecin si impatientement attendu.

J'avais souvent aperçu le docteur Bressant, mais jamais je ne lui avais vu trahir pareille inquiétude. Qu'il fût encore sous le coup de la triste nouvelle ou pour tout autre motif connu de lui seul, ce médecin âgé et plein d'expérience paraissait presque aussi agité que nous. C'est avec un empressement qui ne parvenait pas à dissimuler entièrement une

* Voir l'Œil de la Police n° 1.
Reproduction interdite. Tous droits réservés.

certaine appréhension, qu'il pénétra dans la chambre où son jeune collègue lui fit signe d'entrer.

Le docteur attiré de M. Hardy resta enfoncé pendant quelques minutes dans le cabinet de travail, en compagnie des deux fils de son client et de leur ami. Lorsqu'il ressortit enfin, je lus aussitôt sur son visage que nos pires craintes n'étaient que trop fondées. Il nous parla, cependant, d'un ton calme et posé.

— Une triste affaire, messieurs ! M. Hardy a pris une dose trop forte de chloral. Il ne faudra pas y toucher avant l'arrivée du commissaire.

Une exclamation sourde, suivie d'un bruit de verre qui se casse se fit entendre dans la pièce voisine. Le vieux maître d'hôtel avait laissé tomber un verre qu'il venait de prendre sur la cheminée de la salle à manger.

En un clin d'œil, le docteur fut à ses côtés.

— Qu'est-ce que cela ?

Le maître d'hôtel se baissa pour ramasser les morceaux.

— C'est seulement le verre dans lequel a bu monsieur. Il m'a demandé un verre de vin il y a une demi-heure. C'est ce que vous avez dit qui m'a fait peur.

S'il avait eu peur, il n'en avait pas l'air,

mais les vieux serviteurs comme lui ont souvent cet air impassible.

— Laissez, je ramasserai moi-même les morceaux, dit le docteur se penchant à son tour.

Le maître d'hôtel recula. Le docteur Bressant ramassa les morceaux. Ils étaient tous secs. Evidemment, le verre avait été vidé à fond. En sortant de la salle à manger, le médecin jeta un coup d'œil pénétrant, mais non pas dénué de bienveillance, sur le groupe de jeunes gens debout à la porte.

— Lequel de vous, dit-il, a été témoin de la mort de M. Hardy ?

Je m'inclinai. Tout en craignant d'être questionné par lui, je ne voyais aucun moyen d'éviter cette épreuve. Si seulement M. Hardy avait pu articuler le mot qui m'eût enlevé toute responsabilité dans cette affaire.

— C'est vous qui avez été appelé dans la maison par sa petite-fille ? continua le médecin. Son regard, lorsqu'il le posa sur le mien, prit aussitôt la même expression de confiance immédiate et complète que j'avais remarquée chez son malheureux client.

— Parfaitement, répondis-je. Et je me mis à lui raconter les circonstances avec toute la simplicité que réclamait l'occasion. Je me gardai néanmoins de lui parler de la lettre à moi confiée pour être remise à une personne inconnue. Comment le pouvais-je, en effet ? Lorsque j'avais demandé à M. Hardy si la missive était pour son médecin, son regard était resté terne et sans expression.

Ce que je pus lui dire au sujet des derniers moments du grand financier parut confirmer l'impression qu'avait produite sur le docteur l'état dans lequel il l'avait trouvé. Reprenant les fragments du verre brisé qu'il avait déposés sur un guéridon de la salle à manger, il les flaira longuement pendant que les jeunes Hardy le regardaient faire en ouvrant de grands yeux. Nous ne pouvions, d'ailleurs, ni les uns ni les autres, contenir la curiosité qui nous dévorait.

— Vous avez quelque chose d'affreux à nous communiquer, dit l'aîné des deux frères.

Le docteur hésita, puis, promenant son regard alternativement de l'un à l'autre, il répliqua :

— Je ne vois pas votre frère. Savez-vous s'il va bientôt rentrer ?

— Où est M. Lionel ? demanda Alfred en se tournant vers les domestiques. Je croyais qu'il comptait ne pas sortir ce soir.

Le maître d'hôtel s'avança respectueusement.

— M. Lionel est sorti, il y a une heure, dit-il. J'ai entendu monsieur qui lui parlait un peu fort dans le bureau, après quoi, M. Lionel a mis son chapeau et son pardessus et s'en est allé.

— Est-ce que vous avez vu M. Hardy à ce moment-là ?

— Non monsieur ; je l'ai seulement entendu parler.

— Parlait-il de son ton ordinaire ?

devait écouler, essayer de se rendre compte de ce qui venait de se passer. Son instinct de fauve lui disait que le danger persistait. Lentement, enfin, il ouvrit, montra la tête, regarda vers la forêt, prêta l'oreille.

Rassuré peut-être, il fit le tour de la maison.

Mais quand il voulut rentrer, il recula, d'un bond, en jurant.

Trois hommes lui barraient le passage : trois fusils le menaçaient. La lune, au-dessus de la clairière, éclairait nettement la scène. L'homme reconnu Devalaine et Rodolphe qui étaient du pays. Quant à Montaubry, il ne l'avait jamais vu.

— Qu'est-ce que vous me voulez ? fit-il, titubant.

— Écoute, Denis, fit Rodolphe, dont la voix triste et grave n'avait même pas un frémissement... tu vas nous obéir ou je t'envoie, sans autre explication, deux balles dans le cœur...

Denis se dégrisa. Il tenait à la main, attaché par une courroie de cuir autour de son poignet, un lourd bâton ferré des deux bouts.

Il le brandit.

Les fusils s'épaulèrent, l'œil glissa le long du canon, mettant le point de mire sur le cœur du vagabond et, pareils à des statues, les trois restèrent immobiles.

— Jette ton bâton, Denis...

Le misérable laissa tomber son arme. Il se frotta les yeux :

— Je fais un rêve, pour sûr !

— Suis-nous !

— Où me conduisez-vous ?

— A la Fontaine...

— Pourquoi ça, à la Fontaine ?

— Nous te le dirons... marche !

L'homme, machinalement, prit place entre Devalaine et Montaubry. Rodolphe suivait. Ils ne parlèrent plus... Denis les regardait, de temps en temps, d'un air de stupeur profonde et après les avoir regardés, il se disait à lui-même.

— Sûrement que c'est un rêve, mais un sale rêve !

Au bout de quelques pas, il s'arrêta tout d'un coup et se croisant les bras :

— J'irai pas plus loin sans savoir... Je n'ai affaire qu'avec les douaniers, moi, ou la régie... Vous autres, je vous connais pas...

Il se heurta la poitrine contre les canons des fusils et fit un saut en arrière. — Mais, tonnerre, vous voulez donc m'assassiner ?

Et, devenu craintif devant ces trois figures pâles, devant ces yeux où se lisait si bien la tragédie d'une résolution implacable, il ne dit plus un mot, cette fois, et se laissa conduire, effaré, sans comprendre.

Ils s'arrêtèrent à la Fontaine-aux-Joux.

En bas, le torrent roulait avec fracas, léchant de son écume les blocs contre lesquels s'était abîmé le frère corps de la gentille Hélène. Des rayons de lune filtraient dans les intervalles des branches et s'épalaient sur le sol rocheux en alternatives d'ombre et de lumière.

La voix enrouée, Denis cria :

— Et puis, quoi, à la fin ? Et puis, quoi, voyons ? Je n'irai pas plus loin...

— Tu n'iras pas plus loin, en effet,

dit Rodolphe. C'est ici qu'Hélène est morte, et c'est ici que tu vas mourir...

— Mourir ? Alors, comme qui dirait, vous allez me tuer ?

— Oui.

Le vagabond fut pris d'un tremblement violent. Il bégaya :

— J'ai rien fait pour ça, moi, j'ai rien fait...

— Tu avais rêvé contre Hélène, innocente et chaste, contre une enfant que tout le monde aimait, tu avais rêvé un crime abominable...

— C'est vrai, oui, je l'avoue, et ça, parce que je suis malheureux du fait de votre père, défunt le marquis, dont j'ai été le fermier... Je voulais me venger, quoi ! Mais si j'ai menacé, j'ai pas été jusqu'au bout, j'ai pas exécuté mes menaces...

— Ma sœur n'a échappé à ton étreinte infâme qu'en se précipitant là où nous l'avons retrouvée... Si elle n'était pas morte, elle eût été ta victime... C'est donc bien toi qui l'as tuée...

Denis continuait de trembler :

— Dans ce que vous dites, il y a des choses qui sont vraies à côté d'autres qui ne le sont point... Je ne comprends pas tout...

— Hélène nous a tout avoué en te désignant comme son meurtrier...

— Elle n'a pas pu dire ça...

— Tu oses nier ?

— Elle n'a pas pu dire ça, que je vous répète...

— Misérable, elle avait encore sur les lèvres, le dégoût de ton baiser !...

Avec des yeux d'épouvante horrible, Denis regardait ces trois hommes sombres.

— Oui, j'ai des torts, je les reconnais... je les avoue, que je vous dis !... J'avais conçu un méchant projet... c'était honteux... et ce jour-là, j'avais bu, aussi, plus que de raison... Alors, je ne savais plus bien ce que je faisais...

Je n'avais qu'une idée fixe, me venger de défunt le marquis et de ses duretés pour le pauvre monde... ce n'était pas difficile de rencontrer la petite qui s'en allait toujours par les bois comme un chevreuil... et, l'autre fois, la surprise, je lui ai barré le chemin... Je lui ai dit ce que j'avais sur le cœur... je la retenais... contre moi... J'ai voulu empêcher ses cris... et elle m'a mordu... tenez !... regardez plutôt...

Il montra sa main enveloppée de linge.

— Et je ne sais pas ce qui serait arrivé... je vous dis que j'étais ivre, que j'étais fou... je ne sais pas, non... mais voilà qu'elle s'est mise à mes genoux, et qu'elle m'a supplié... si belle, si gentille, si mignonne...

Pour la première fois depuis la mort d'Hélène, les trois pleuraient en écoutant, de cette bouche ignoble, le récit de l'abominable scène...

— Elle m'a supplié, en me parlant de ma fille, de ma petite Henriette qui est à Paris, chez ma sœur... et ça été comme quand un nuage s'en va de devant le soleil... j'ai vu clair dans ce que je faisais et je me suis enfui... entendez-vous... je me suis enfui... je ne l'ai plus revue... On ne peut pourtant pas me tuer pour ça !

Rodolphe, inexorable, refoulant ses larmes :

— Et deux heures plus tard, dans la nuit, ici même, tu la surprenais de nouveau, tu le jetais sur elle comme une bête féroce, insensible aux prières désormais, sans plus vouloir te laisser attendre... et, l'enfant, se voyant perdue, pour ne point subir la honte de tes caresses, s'est tuée !

Le vagabond passa lentement les mains dans sa chevelure en désordre. Ses doigts, redevenant, se crispèrent dans la broussaille de sa barbe. Ses yeux roulaient, en affolement, comme un animal traqué, qui voit venir sa fin.

— Moi ? moi ? Mais c'est pas vrai !

— Hélène est morte en t'accusant, demandant vengeance...

— C'est pas vrai !

— Hélène t'accuse ! Sa dernière parole, ce fut ton nom !

— Et moi je vous dis : c'est pas vrai ! c'est pas vrai ! Elle s'est trompée... elle a cru à des choses qui ne sont pas... J'ai raconté ce qui s'est passé... Il n'y a rien de plus... C'est bien tout, je vous le jure, c'est bien tout !

— Hélène est morte en t'accusant, lâche qui as peur de mourir...

Le vagabond se redressa. Une fierté passa dans ses yeux.

— J'ai pas peur de la mort. Je la brave toutes les nuits, à la frontière. J'ai pas peur. En 70, j'ai été, dans l'artillerie, à plus de dix batailles... Vous allez me tuer, je vois bien ça à vos yeux... Quand trois honnêtes jeunes gens comme vous ont pris une telle résolution, au risque d'achever leur existence à Cayenne, ce n'est pas les arguments d'un pauvre diable qui les feront changer d'avis... Je tiens pas plus que ça à ma peau... Elle vaut pas une once de tabac... Mais je veux pas m'en aller sans vous répéter que j'ai rien fait de plus que ce que j'ai dit... rien... rien... Je suis pas venu à la Fontaine-aux-Joux ce soir-là... La petite aura eu peur de son ombre... elle m'a accusé dans un coup de folie... Sûrement... si j'avais fait ce que vous reprochez, je mériterais votre châiment... mais je suis innocent... Tous les trois, vous venez de me condamner comme des juges... vous allez m'exécuter comme des bourreaux... Eh bien, toute votre vie le remords vous poursuivra... Moi, je ne suis rien... Un contrebandier de plus ou de moins sur la frontière, c'est pas ça qui empêchera de frauder la douane... mais j'ai une fille... j'ai pas voulu la garder près de moi pour pas qu'elle se dégoûte de son père quand il a bu... Si vous avez des remords un jour... n'oubliez pas ma fille... mon Henriette... Et voilà ! Vos fusils sont chargés ?

— Oui !

— Allez-y donc !... Je suis d'aplomb...

En parlant il avait boursé et allumé sa pipe.

Ce fut la pipe aux dents qu'il regut trois balles en pleine poitrine...

Il resta debout une seconde, ouvrant des yeux énormes ; puis, faisant un pas en arrière, il perdit l'équilibre au bord de la falaise et roula dans l'abîme, où son corps s'accrocha entre deux roches, comme au travers d'une fourche...

Là où s'était broyée la vierge frêle, aux yeux candides...

— Et deux heures plus tard, dans la nuit, ici même, tu la surprenais de nouveau, tu le jetais sur elle comme une bête féroce, insensible aux prières désormais, sans plus vouloir te laisser attendre... et, l'enfant, se voyant perdue, pour ne point subir la honte de tes caresses, s'est tuée !

Le vagabond passa lentement les mains dans sa chevelure en désordre. Ses doigts, redevenant, se crispèrent dans la broussaille de sa barbe. Ses yeux roulaient, en affolement, comme un animal traqué, qui voit venir sa fin.

— Moi ? moi ? Mais c'est pas vrai !

— Hélène est morte en t'accusant, demandant vengeance...

— C'est pas vrai !

— Hélène t'accuse ! Sa dernière parole, ce fut ton nom !

— Et moi je vous dis : c'est pas vrai ! c'est pas vrai ! Elle s'est trompée... elle a cru à des choses qui ne sont pas... J'ai raconté ce qui s'est passé... Il n'y a rien de plus... C'est bien tout, je vous le jure, c'est bien tout !

— Hélène est morte en t'accusant, lâche qui as peur de mourir...

Le vagabond se redressa. Une fierté passa dans ses yeux.

— J'ai pas peur de la mort. Je la brave toutes les nuits, à la frontière. J'ai pas peur. En 70, j'ai été, dans l'artillerie, à plus de dix batailles... Vous allez me tuer, je vois bien ça à vos yeux... Quand trois honnêtes jeunes gens comme vous ont pris une telle résolution, au risque d'achever leur existence à Cayenne, ce n'est pas les arguments d'un pauvre diable qui les feront changer d'avis... Je tiens pas plus que ça à ma peau... Elle vaut pas une once de tabac... Mais je veux pas m'en aller sans vous répéter que j'ai rien fait de plus que ce que j'ai dit... rien... rien... Je suis pas venu à la Fontaine-aux-Joux ce soir-là... La petite aura eu peur de son ombre... elle m'a accusé dans un coup de folie... Sûrement... si j'avais fait ce que vous reprochez, je mériterais votre châiment... mais je suis innocent... Tous les trois, vous venez de me condamner comme des juges... vous allez m'exécuter comme des bourreaux... Eh bien, toute votre vie le remords vous poursuivra... Moi, je ne suis rien... Un contrebandier de plus ou de moins sur la frontière, c'est pas ça qui empêchera de frauder la douane... mais j'ai une fille... j'ai pas voulu la garder près de moi pour pas qu'elle se dégoûte de son père quand il a bu... Si vous avez des remords un jour... n'oubliez pas ma fille... mon Henriette... Et voilà ! Vos fusils sont chargés ?

— Oui !

— Allez-y donc !... Je suis d'aplomb...

En parlant il avait boursé et allumé sa pipe.

Ce fut la pipe aux dents qu'il regut trois balles en pleine poitrine...

Il resta debout une seconde, ouvrant des yeux énormes ; puis, faisant un pas en arrière, il perdit l'équilibre au bord de la falaise et roula dans l'abîme, où son corps s'accrocha entre deux roches, comme au travers d'une fourche...

Là où s'était broyée la vierge frêle, aux yeux candides...

— Et deux heures plus tard, dans la nuit, ici même, tu la surprenais de nouveau, tu le jetais sur elle comme une bête féroce, insensible aux prières désormais, sans plus vouloir te laisser attendre... et, l'enfant, se voyant perdue, pour ne point subir la honte de tes caresses, s'est tuée !

Le vagabond passa lentement les mains dans sa chevelure en désordre. Ses doigts, redevenant, se crispèrent dans la broussaille de sa barbe. Ses yeux roulaient, en affolement, comme un animal traqué, qui voit venir sa fin.

— Moi ? moi ? Mais c'est pas vrai !

— Hélène est morte en t'accusant, demandant vengeance...

— C'est pas vrai !

— Hélène t'accuse ! Sa dernière parole, ce fut ton nom !

— Et moi je vous dis : c'est pas vrai ! c'est pas vrai ! Elle s'est trompée... elle a cru à des choses qui ne sont pas... J'ai raconté ce qui s'est passé... Il n'y a rien de plus... C'est bien tout, je vous le jure, c'est bien tout !

— Hélène est morte en t'accusant, lâche qui as peur de mourir...

Le vagabond se redressa. Une fierté passa dans ses yeux.

— J'ai pas peur de la mort. Je la brave toutes les nuits, à la frontière. J'ai pas peur. En 70, j'ai été, dans l'artillerie, à plus de dix batailles... Vous allez me tuer, je vois bien ça à vos yeux... Quand trois honnêtes jeunes gens comme vous ont pris une telle résolution, au risque d'achever leur existence à Cayenne, ce n'est pas les arguments d'un pauvre diable qui les feront changer d'avis... Je tiens pas plus que ça à ma peau... Elle vaut pas une once de tabac... Mais je veux pas m'en aller sans vous répéter que j'ai rien fait de plus que ce que j'ai dit... rien... rien... Je suis pas venu à la Fontaine-aux-Joux ce soir-là... La petite aura eu peur de son ombre... elle m'a accusé dans un coup de folie... Sûrement... si j'avais fait ce que vous reprochez, je mériterais votre châiment... mais je suis innocent... Tous les trois, vous venez de me condamner comme des juges... vous allez m'exécuter comme des bourreaux... Eh bien, toute votre vie le remords vous poursuivra... Moi, je ne suis rien... Un contrebandier de plus ou de moins sur la frontière, c'est pas ça qui empêchera de frauder la douane... mais j'ai une fille... j'ai pas voulu la garder près de moi pour pas qu'elle se dégoûte de son père quand il a bu... Si vous avez des remords un jour... n'oubliez pas ma fille... mon Henriette... Et voilà ! Vos fusils sont chargés ?

— Oui !

— Allez-y donc !... Je suis d'aplomb...

En parlant il avait boursé et allumé sa pipe.

Ce fut la pipe aux dents qu'il regut trois balles en pleine poitrine...

Il resta debout une seconde, ouvrant des yeux énormes ; puis, faisant un pas en arrière, il perdit l'équilibre au bord de la falaise et roula dans l'abîme, où son corps s'accrocha entre deux roches, comme au travers d'une fourche...

Là où s'était broyée la vierge frêle, aux yeux candides...

— Et deux heures plus tard, dans la nuit, ici même, tu la surprenais de nouveau, tu le jetais sur elle comme une bête féroce, insensible aux prières désormais, sans plus vouloir te laisser attendre... et, l'enfant, se voyant perdue, pour ne point subir la honte de tes caresses, s'est tuée !

Le vagabond passa lentement les mains dans sa chevelure en désordre. Ses doigts, redevenant, se crispèrent dans la broussaille de sa barbe. Ses yeux roulaient, en affolement, comme un animal traqué, qui voit venir sa fin.

— Moi ? moi ? Mais c'est pas vrai !

— C'est pas vrai !

— Hélène t'accuse ! Sa dernière parole, ce fut ton nom !

— Et moi je vous dis : c'est pas vrai ! c'est pas vrai ! Elle s'est trompée... elle a cru à des choses qui ne sont pas... J'ai raconté ce qui s'est passé... Il n'y a rien de plus... C'est bien tout, je vous le jure, c'est bien tout !

— Hélène est morte en t'accusant, lâche qui as peur de mourir...

Le vagabond se redressa. Une fierté passa dans ses yeux.

— J'ai pas peur de la mort. Je la brave toutes les nuits, à la frontière. J'ai pas peur. En 70, j'ai été, dans l'artillerie, à plus de dix batailles... Vous allez me tuer, je vois bien ça à vos yeux... Quand trois honnêtes jeunes gens comme vous ont pris une telle résolution, au risque d'achever leur existence à Cayenne, ce n'est pas les arguments d'un pauvre diable qui les feront changer d'avis... Je tiens pas plus que ça à ma peau... Elle vaut pas une once de tabac... Mais je veux pas m'en aller sans vous répéter que j'ai rien fait de plus que ce que j'ai dit... rien... rien... Je suis pas venu à la Fontaine-aux-Joux ce soir-là... La petite aura eu peur de son ombre... elle m'a accusé dans un coup de folie... Sûrement... si j'avais fait ce que vous reprochez, je mériterais votre châiment... mais je suis innocent... Tous les trois, vous venez de me condamner comme des juges... vous allez m'exécuter comme des bourreaux... Eh bien, toute votre vie le remords vous poursuivra... Moi, je ne suis rien... Un contrebandier de plus ou de moins sur la frontière, c'est pas ça qui empêchera de frauder la douane... mais j'ai une fille... j'ai pas voulu la garder près de moi pour pas qu'elle se dégoûte de son père quand il a bu... Si vous avez des remords un jour... n'oubliez pas ma fille... mon Henriette... Et voilà ! Vos fusils sont chargés ?



DE LA POLICE dans la TOURAINE et le SUD-OUEST

ÉVASION. — Un repris de justice, Édouard Four, vient d'échapper aux mains des gendarmes, à la fin d'une audience du tribunal correctionnel où il venait de s'entendre condamner à 6 mois de prison. La police est à ses trousses.

BORDEAUX.

ÉCRASÉ PAR UN CHARGEMENT DE MORUES. — Un camionneur, M. F. Panachon, conduisant un chargement de morues, est tombé accidentellement sous les roues de son véhicule, quai de la Moulinette et a été littéralement écrasé sur le coup.



PARRICIDE. — A Pay-Jean, près Rochecourt, une pauvre folle âgée de quarante-cinq ans, a tué son père, Jacques Varrille, en le frappant avec une bûche.

LIMOGES.



CHUTE MORTELLE. — Jean Duverneuil, âgé de vingt ans, charpentier, occupé récemment à démolir la toiture du grand palais de l'Exposition sur les Quinconces, a fait une chute de 10 mètres et s'est fracturé le crâne.

BORDEAUX.

LE VIOL D'ARCACHON. — Gaston Luret, que la police de Dax a arrêté dans cette ville en vertu d'un mandat d'arrêt, l'inculpant de viol commis à Arcachon sur une jeune fille âgée de moins de quinze ans, a été mis à la disposition du parquet de Bordeaux et écroué au fort du Ha.

ARCACHON.



UNE HAINE AU VILLAGE. — Un retraité, M. Galat et son fermier, Bordene, demeurant à Lagor, qui vivaient en mauvaise intelligence depuis longtemps, se sont pris de querelle pour un motif futile, tandis qu'armés d'outils aratoires, ils en venaient aux mains. Bordene eut le dessous et se fit défoncer le crâne par son adversaire qui est ensuite allé se jeter dans un puits.

ORTHEZ.

Le vieux domestique sembla hésiter à répondre, mais sous le regard impérieux du médecin, il finit par se décider.

— Il ne parlait pas tranquillement, monsieur, si c'est là ce que vous voulez dire. Il paraissait être en colère ou très mécontent. Il parlait très fort.

— Où étiez-vous pendant ce temps-là ?

— Dans la salle à manger, monsieur. Je finissais de ranger la vaisselle.

— Avez-vous entendu ce que disait votre maître ?

— Pas grand-chose. Seulement, il s'agissait de religion, de trop de religion.

— Mon père trouve que Lionel s'occupe trop d'œuvres de bienfaisance, expliqua Alfred à voix basse.

Le docteur entendit, mais ne quitta pas des yeux le vieux maître d'hôtel.

— Était-ce avant ou après qu'il vous avait demandé un verre de vin ?

— Avant, monsieur. C'est M. Lionel qui est venu le chercher. Il m'a dit que monsieur avait l'air fatigué.

— Vraiment ! Comment se fait-il donc que le verre vide ait été remis sur la cheminée de la salle à manger ?

— Je n'en sais rien, monsieur. Peut-être que monsieur l'y a mis lui-même. Il n'aimait pas avoir du désordre sur sa table.

A ces mots le frère aimé ouvrit la bouche comme pour parler, mais je remarquai qu'il garda le silence. Il paraissait avoir complète-

ment repris possession de lui-même à ce moment-là.

— Montrez-moi donc la bouteille d'où vous avez versé le vin en question.

Le maître d'hôtel — je sus plus tard qu'il s'appelait Mathieu — conduisit le docteur auprès d'un grand buffet qui occupait presque tout un côté de la pièce. De l'endroit où je me trouvais, adossé au chambranle de la porte, je le vis désigner du doigt un carafon de vin rouge. Soudain il tressaillit.

— Ce n'est pas celui-là, s'écria-t-il assez fort pour que je l'entendisse. Le carafon que j'avais sorti pour M. Lionel était à moitié vide. Celui-ci est presque plein.

Je vis de nouveau remuer les lèvres du frère aimé, mais celle fois encore, il garda le silence.

— Il faudra bien qu'on retrouve ce carafon, dit le docteur. Mais ne le cherchez pas maintenant. Il me semble même que nous ferons mieux d'attendre le retour de M. Lionel avant d'entreprendre quoi que ce soit. George, Alfred, je vous prie de me laisser seul quelques instants dans le bureau. Et ne laissez entrer personne dans la salle à manger. Je n'ai pas envie d'avoir à subir des reproches quand le commissaire arrivera. Votre père n'est pas mort d'une mort naturelle.

Quoique leur visage à tous deux trahit une vive émotion, les deux frères n'échangèrent aucun regard, ne firent aucun effort pour se témoigner la moindre sympathie. Il n'y avait

donc aucune intimité entre eux ? C'était certes le moment où jamais de témoigner leurs sentiments fraternels, s'ils en éprouvaient.

— Je vais avoir à me servir du téléphone, continua le docteur Bressant. J'espère que vous ne penserez pas que je méconnaissais le respect dû aux morts. Les circonstances l'exigent.

S'assurant d'un dernier regard qu'on avait suivi ses instructions et qu'il ne restait personne dans la salle à manger, il alla s'enfermer dans le bureau.

L'instant d'après nous entendîmes l'inévitable « Allo ! »

Derrière moi, George disait à son frère :

— Je ne comprends pas l'étrange attitude du docteur Bressant.

Alfred avait les yeux tournés vers l'escalier. Il ne répondit pas.

— Je sais bien que père avait l'habitude de prendre du chloral, mais je croyais qu'il attendait toujours d'être monté dans sa chambre, continua George entre haut et bas.

Cette fois, son frère lui répondit :

— Il a fait une exception ce soir. Quand je suis descendu chez toi, à huit heures et demie, j'ai rencontré Claire qui sortait de sa chambre, un flacon à la main. On l'avait envoyée chercher le chloral et elle allait le lui porter.

George fixa sur son frère un regard soupçonneux.

— Elle te l'a dit ?

— Oui.

— Pauvre petite. Son grand-père va lui

manquer beaucoup. Je me demande si elle sait.

Ma position devenait de plus en plus difficile. Je sentais bien que je n'aurais pas dû rester à les écouter, mais, d'autre part, je ne savais trop comment me retirer sans en avoir reçu l'autorisation formelle. Pendant que j'hésitais, je vis reparaitre le docteur. Il vint à moi et me dit :

— Ce retard va peut-être vous occasionner du dérangement, mais je dois vous prier de rester encore un moment.

Sur quoi, George Hardy s'approcha de moi et me pria fort poliment de passer au salon. Comme il soulevait la lourde portière pour m'y faire entrer, un nouvel incident vint faire diversion.

— La porte de la maison s'ouvrit et je vis entrer un personnage que je pris tout de suite pour le troisième frère dont tout le monde attendait l'arrivée avec tant d'impatience.

Le nouveau venu, quoique d'un extérieur fait pour éveiller la sympathie, ne ressemblait en rien à ses frères. Il n'est pas facile de préciser l'impression qu'il produisit sur moi à première vue ; mais je sentis que ce n'était pas un homme ordinaire que j'avais sous les yeux.

Il avait



DE LA POLICE à travers LA NORMANDIE LA BRETAGNE & LA VENDEE

DANS UNE CARRIÈRE. — A Plœrmel, un ouvrier carrier est tombé au fond d'une carrière d'une hauteur de plus de 100 mètres. Son corps a été retrouvé affreusement mutilé.



UNE FEMME CHIEN. — On vient de conduire à l'hospice de Saint-Méen, près Rennes, une pauvre folle de vingt-quatre ans nommée Augustine P..., atteinte d'un cas d'hystérie vraiment singulier.

Elle se croit un chien et se tapit sous les tables, aboie, hurle ou jappe à l'approche des gens; se traîne à quatre pattes, se roule par terre, lappe sa nourriture sans se servir de ses mains. Quand on la contraind à se lever, elle montre les dents de façon terrible. **RENNES.**

BRÛLÉE VIVE. — En faisant cuire ses aliments, la pauvre Kervannan, de Plouha, âgée de soixante-dix-huit ans, a mis le feu à ses vêtements et après d'horribles souffrances a succombé sans secours. **COTES-DU-NORD.**



UN MACHINISTE TOMBE DES FRISES ET SE TUE SUR LA SCÈNE. — Un tragique accident s'est produit au Grand Théâtre.

Pendant la représentation d'un drame militaire, le machiniste Querellec est tombé du haut des frises sur la scène et s'est tué net. **BREST.**



A BORD D'UN SOUS-MARIN. — Au moment où l'équipage du sous-marin le « Français » procédait au chargement des accumulateurs, un court-circuit se produisant, atteignant le deuxième maître Gali et le quartier maître Gallien. Tous deux ont été brûlés atrocement aux mains et au visage. **CHERBOURG.**

d'une voix empreinte d'une certaine impatience. Qu'y a-t-il, George? Qu'y a-t-il, Alfred?

— Un grand malheur! firent-ils tous deux à la fois.

— Père est mort! ajouta George.

— Il a pris trop de chloral! dit Alfred.

Lionel Hardy resta un instant comme cloué au sol. Puis, retirant violemment son chapeau, il fit un mouvement comme pour s'élançer vers le bureau de son père, mais le docteur lui barra le passage.

— Un instant, Lionel! Je dois rétablir les faits. Votre père n'est pas mort pour avoir pris trop de chloral, comme je l'ai supposé tout d'abord, mais d'une dose foudroyante d'acide prussique. Il n'y a qu'à approcher votre figure de sa bouche pour vous en assurer. Maintenant, Lionel, vous pouvez entrer.

CH. IVRE III Porte close

En présence de cette terrible déclaration, l'horreur, l'épouvante, se peignirent sur tous les visages. Je ne trouvais point, toutefois, l'expression de surprise que je m'attendais à y lire. Il était évident que dans la pensée de ses proches, le défunt avait dû avoir des chagrins, des ennuis, capables d'expliquer ce tragique événement.

Je me pris à regretter que le hasard m'eût mêlé de si près aux affaires de cette famille.

II

PRÊTS POUR LE BAGNE OU POUR L'ÉCHAFAUD.

Avec le sang jailli de trois blessures, et le bruit mou du corps s'écroulant en bas, la colère terrible, qui venait de présider à cet acte, était tombée brusquement.

Ils éprouvaient maintenant une sorte d'épouvante...

Ainsi, d'un coup, en une seconde, ils s'étaient mis hors la loi. Ils s'étaient retranchés de la société. Ils n'étaient plus que trois meurtriers, vengeurs d'un crime, il est vrai, mais criminels eux-mêmes. Entre eux et les autres hommes, désormais, plus rien ne serait commun. Une infranchissable barrière les séparait du monde, barrière sanglante. Aux rayons incertains de la lune, ils avaient vu, — en frappant, — des yeux de terreur folle : les yeux du vagabond qui avait cru, peut-être, malgré tout, qu'ils ne châtieraient pas. Ils venaient d'alourdir leur vie d'une vision funèbre qui jamais ne s'effacerait. Ils avaient versé le sang! Le froid les envahit... Ces yeux du mort les regardaient...

Ils reprirent le chemin de la Falotière, d'un pas lourd, et comme accablés. Ils ne firent aucune rencontre. Au château, personne ne s'était aperçu de leur absence : on ne s'aperçut pas de leur retour. La marquise n'avait pas quitté la chambre d'Hélène. Au repas du soir, ni l'un ni l'autre ne descendit; en un jour de deuil comme celui-là, on trouve cela tout naturel. Ils ne songèrent point à dormir non plus... Là-bas, près de l'écume blanche des eaux jaillissantes de la Loue, gisait un cadavre... Ils avaient enlevé l'âme de ce corps... Eux, des hommes, tranquillement, dans leur juste haine, ils avaient fait l'œuvre d'un Dieu...

Du reste, tout semblait conspirer avec eux, pour eux.

Puisque personne ne les avait vus, qui penserait jamais qu'ils fussent coupables?

Dans la matinée du lendemain, Rodolphe fit atteler et reconduisit lui-même Jean Montauby et Henry Devallaine à la gare de Byans. Ils évitaient de se parler. Ils n'osaient. Une large meurtrissure noire cerclait leurs yeux brillants de fièvre.

La voiture franchit le pont-levis et passa près d'un groupe d'ouvriers de la ferme qui saluèrent, avec une politesse triste, partageant le deuil des maîtres.

Mais les trois entendirent un des ouvriers qui disait :

— On a retrouvé le cadavre à la Fontaine-aux-Joux... Il avait trois balles dans le corps.

Ils eurent un frisson, baissèrent les yeux.

Et Rodolphe murmurait :

— Déjà!

Deux heures après, il rentrait seul à la Falotière.

Les autres étaient repartis.

Ainsi déjà la mort de Valerand n'était plus un mystère... Déjà des bruits couraient, sans doute, des histoires étaient colportées!

Comme cela était venu vite!

Rodolphe resta au château. Il voulait

être indifférent à ce qui se passerait au dehors, à ce bouleversement de tout un pays par la justice. Qui chercherait jamais si le jeune marquis avait à se préoccuper de ce vagabond?

Des pêcheurs de truites avaient trouvé Valerand, au crépuscule du matin, raidi dans la fourche des deux pierres. Ils avaient donné l'alarme au village. Des gendarmes étaient accourus. Une dépêche avait averti aussitôt le parquet, à Besançon. Le procureur de la République et le juge d'instruction arrivèrent en voiture dans l'après-midi, accompagnés d'un médecin. Le procureur, M. Perronit, était nouveau venu au chef-lieu. Le juge, M. Lionel, était le fameux magistrat qui, à Sedan, à force de dévouement et d'intelligence, avait amené l'acquiescement du comte Godefroy de Lantenay, accusé par sa femme (1). Rentré en fonctions après le procès, il avait été envoyé dans le Doubs.

Juché à 500 mètres d'altitude et dominant la vallée, plongeant l'indiscrétion de ses hautes tours jusque dans les fermes et les hameaux des environs, voyant s'étaler à ses pieds les méandres des routes, les sinuosités des chemins creux, les crevasses des ravins, le château de la Falotière était merveilleusement situé pour assister de loin, en spectateur muet, au remue-ménage de la justice. Dans la tour du Sud-Est était la bibliothèque. Rodolphe s'y trouvait et derrière les vitres enchâssées de fer d'une des étroites et profondes fenêtres, il observait, pensif, les allées et venues lointaines de ceux qui essayaient, là-bas, de pénétrer le secret de la nuit sanglante. Sur la falaise on distinguait des groupes d'hommes gesticulant, se déplaçant. Sur l'autre bord, dans le bois, en face, d'autres groupes apparaissaient et disparaissaient dans les fourrés.

On ramassa la pipe du contrebandier, cassée net, entre ses dents quand il reçut les trois coups. Le morceau du tuyau était dans sa bouche. Tout d'abord, devant ce cadavre, l'hypothèse de l'accident fut soulevée. Ces parages de la Loue sont dangereux. Il n'est pas prudent de s'y aventurer, la nuit, à cause des pierres qui fléchissent en haut et vous entraînent. D'autre part, Denis était ivre. On l'avait rencontré dans les auberges, durant le jour et malgré l'habitude et la connaissance qu'il avait des sentiers, son pied devait ne pas être sûr.

Mais, en écartant son gilet de laine et sa chemise, lourds du sang coagulé qui collait à sa poitrine comme une rouge cuirasse, on vit les trois trous...

L'hypothèse d'un accident disparut.

Chacune des trois blessures était mortelle.

Le meurtrier avait tiré de si près que les balles avaient traversé de part en part, s'arrêtant dans le dos, où le médecin les recueillait aisément, sous la peau.

Un seul meurtrier... et trois blessures mortelles!

Ce fut le premier indice d'un mystérieux drame, d'un guet-apens, dont le vagabond avait été victime... Il n'y avait pas un seul meurtrier : il y en avait trois!

(1) Voir les Dernières cartouches.

L'ŒIL DE LA POLICE

Les deux magistrats échangeaient, avec le médecin, leurs impressions, rapidement, à voix basse — leur groupe séparé des autres groupes.

De la tour du Sud-Est, Rodolphe, attentif, les voyait, les suivait avec sa longue-vue, déviant lentement d'une rive à l'autre de la Loue. Il les reconnaissait.

— Voilà ceux qu'il faut redouter... d'où le danger peut venir... que disent-ils?

Ils disaient, — et c'était M. Lionel, subtil, qui parlait :

— Supposons les trois coups portés par le même homme. Le premier a dû renverser la victime, puisqu'il est, comme les deux autres, mortel, et la mort a été, affirme le docteur, instantanée. Donc, c'est sur l'homme renversé, couché sur le sol, que le second coup de feu aurait été tiré, le troisième également. Et ces deux dernières blessures en ce cas, ne présenteraient pas le trajet de la première. Remarquez, en effet, que les trois balles semblent avoir été tirées d'homme à homme, face à face. Elles ont donc dû être tirées en même temps, à la même distance, par des meurtriers restés debout dans la position régulière du tireur.

— Et qui, au moment du meurtre, devaient se tenir côte à côte, ajouta le médecin. Le trajet des balles l'indique clairement. Autant que je puis le certifier sans avoir recouru à l'autopsie, il n'y a pas eu de déviation.

— Procédons par suppositions, dit le procureur. Denis Valerand était un contrebandier redouté... Peut-être y a-t-il là une vengeance de douaniers?

— Oh! nos douaniers sont des soldats. Leur manière de se venger eût été de s'emparer de Valerand. Puis, en expéditions, les douaniers ne portent que leur revolver dont ils ne doivent se servir qu'à la dernière extrémité pour se défendre contre une attaque à main armée ou pour tuer les chiens de contrebande. Enfin, si nous devons soupçonner les honnêtes et robustes gardiens de notre frontière, nous aurions à constater trois blessures faites avec des balles de même calibre.

— Ce qui n'est pas le cas, les trois balles retirées, et que voici, sont de calibres différents. Ce ne sont pas des balles de fusils de guerre, mais d'armes de chasse... une du calibre 12... une du calibre 16... une du calibre 24... trois fusils, trois hommes...

— Ne pensons plus aux douaniers... Restent les contrebandiers eux-mêmes. Ils se haïssent et se jalousent entre eux...

— Oui, c'est là peut-être qu'il faudra chercher... Nous verrons...

Là-haut, sur la vieille tour aux pierres moussues, Rodolphe se demandait, devant ce long colloque des magistrats :

— Qu'ont-ils, découvert? Et qui accusent-ils?

Il sortit le soir avec sa tante pour aller au cimetière. Sur tout le parcours, rien que des regards de sympathie. Non, non, on ne les soupçonnait pas...

En rentrant, un mot le frappa, prononcé derrière un mur par des gens qui causaient de l'affaire et qu'il ne pouvait pas voir.

(Lire la suite dans le prochain numéro.)

— J'attendrai, lui répondis-je, et sur son invitation je passai au salon.

Un quart d'heure, une demi-heure se passèrent avant que la sonnette de la porte d'entrée vint m'annoncer l'arrivée du commissaire attendu. Encore s'écoula-t-il un bon moment avant qu'il entrât dans la pièce où j'étais assis. Enfin la lourde portière se souleva. Je vis entrer un homme au regard fin et pénétrant qui vint s'asseoir assez près de moi pour que nous puissions causer librement sans crainte d'être entendu.

— Vous êtes M. Maujean, dit-il, j'ai été souvent en rapport avec votre associé. Connaissez-vous déjà M. Hardy ou sa famille?

— Non, monsieur, de réputation seulement.

— Alors, c'est le pur hasard qui vous a fait assister à ses derniers moments?

— Le hasard, si l'on ne croit pas à la Providence, répondis-je.

Il fixa sur moi un regard scrutateur.

— Racontez-moi ce qui s'est passé.

Je me trouvais dans un cruel embarras. Devais-je lui révéler les circonstances que j'avais cachées aux propres fils du défunt? Ne pouvant décider cette question en un instant, je résolus de me laisser guider par les événements et je bornai mon récit aux faits que j'avais déjà relatés. Quand j'eus terminé, il me demanda si M. Hardy avait parlé à sa petite-fille avant de mourir.

(Lire la suite dans le prochain numéro.)

(Traduit par J. HEYWOOD.)

LES ANNALES
SANGLANTES

UNE FEMME VIVANTE COUPÉE EN MORCEAUX

La nuit tombait; la demie de cinq heures venait de sonner, le ciel était gris, chargé de nuées que promenait un violent vent d'ouest. La berge de la Seine, à Clichy près Paris, était déserte. Un homme qui suivait la route, bordée de longs murs d'usine, s'arrêta, regarda derrière lui, puis il descendit le talus herbeux qu'avait détrempé une récente averse, et s'avança jusque vers le fleuve qui coulait son eau noire, grasse, souillée de débris sans nom, que vomissait non loin, l'égout collecteur chargé de toutes les ordures de Paris.

L'homme allait à petits pas, dans le sol fangeux; ses yeux se fixaient sur cette eau lourde, boueuse, sans reflet; ils semblaient sonder la profondeur du fleuve. Parfois l'homme s'arrêtait devant un remous que signalait l'accumulation des épaves; il jetait un caillou dans l'eau glauque.

Après un long examen, quand il eut fait dix fois le même trajet, il choisit deux points et murmura : — « Là et là ». Alors, il se retourna pour fixer dans sa mémoire des repères choisis dans les bâtiments misérables qui longeaient cet endroit sinistre : une haute cheminée s'élevait au-dessus des murs décrépis d'une fabrique de bougies. — « C'est bon », fit encore l'homme. Alors il aperçut une silhouette indécise dans la nuit qui peu à peu s'obscurcissait.

Un passant, intrigué par ces allées et venues, s'était arrêté sur la route. L'homme rapidement, gravit la pente, traversa la route et s'engagea dans une petite rue perpendiculaire au fleuve. Alors il prit sa course, et ne la modéra que lorsqu'il fut bien loin, dans un quartier plus animé et plus populeux.

Il s'arrêta bientôt devant une boutique d'épicerie; attiré par une caisse à l'étalage du dehors qui contenait de la sciure de bois, il acheta une double mesure de cette matière, et se fit montrer de la ficelle forte. Il hésita longtemps dans son choix et finit par se décider pour une cordelette grosse comme le petit doigt; pour le mètre, il eut les mêmes hésitations et calcula mentalement la quantité nécessaire pour l'œuvre qu'il méditait.

Quelle était cette œuvre? L'épicer qui le servait remarqua le pli profond du front, le rictus sauvage des lèvres, l'expression atroce de ses yeux.

Il regarda plus attentivement ce client inconnu; c'était un homme d'un certain âge, de taille au-dessus de la moyenne, aux épaules larges, à la moustache coupée en brousse, l'allure d'un ancien militaire, ce que confirmait le ruban jaune de la médaille militaire.

— Voilà un particulier qui n'a pas l'air commode; songea l'honnête commerçant.

L'homme reprit sa route. Il marchait rapidement, il s'engagea dans une maison pauvre, de la rue des Trois-Frères, et pour gagner l'escalier, passa devant la loge, sous la lueur d'un maigre bec de gaz.

— Tiens, voici M. Billoir qui rentre, dit la portière, qui mangeait la soupe, en compagnie de son époux.

Billoir, lui, ne songeait guère à dîner. Il avait bien autre chose en tête : l'œuvre terrible, qu'il avait décidé.

Après qu'il eut allumé la bougie, dans la chambre dont il était locataire, il commença par dissimuler le sac de sciure et les cordelettes sous le lit. Dans une armoire, il prit un jupon de femme, très ample. Avec son couteau, il coupa la ceinture, puis des lés déployés, il fit deux morceaux, dont il calcula la dimension : — « Ça ira » fit-il. Puis il ajouta ces paroles ignobles :

— C'est une vache, et elle pue !

Dès lors, ce fut comme un refrain qui hanta sa cervelle, et qu'il répéta à satiété, comme s'il voulait s'encourager, se déterminer à exécuter l'horrible projet qu'il avait conçu. Dans l'armoire, d'où il avait sorti le jupon, il prit une bouteille qui contenait environ un demi-litre d'eau-de-vie, et dont il but le contenu à petits coups, en se remémorant les griefs qu'il reprochait à la femme qu'il traitait de vache.

Billoir avait été retraité comme sous-officier à 49 ans, avec les meilleurs certificats, et une pension de 512 francs. Cet homme qui avait servi son pays avec distinction, qui avait mérité les éloges de ses chefs, changea complètement d'existence lorsqu'il fut rendu à la vie civile.

La discipline militaire avait contenu sa passion pour la boisson. Dès qu'il fut son maître, il ne résista plus à son penchant. Il ne vécut que pour boire; il portait à merveille les quantités de liquides variés qu'il ingurgitait, et comme il buvait régulièrement, sans s'arrêter, il en arriva à l'alcoolisme latent, que caractérisèrent l'inquiétude de son esprit et la perte de son sens moral.

Il commença par manger le petit héritage qui lui venait de son père; il vécut aux crochets de sa belle-sœur qui eut de la peine à se débarrasser de lui.

Il lui fallait travailler. Alors, on le voit ricocher de patrons en patrons, qui le con-

gédiaient à l'envie par suite de l'irrégularité de sa conduite. Il s'accroche à une veuve Pelion, à qui il inspire une si belle terreur qu'elle n'ose lui réclamer différents objets à elle qu'il s'est appropriés.

En dernier lieu, il est employé dans un infime bureau de placement du faubourg Poissonnière. C'est là qu'il fait connaissance de Jeanne Le Manach, qui est à la recherche d'une condition.

C'est une forte fille, aux allures masculines, bête et laide; elle n'a de remarquable qu'une magnifique chevelure, mais ce n'est pas pour cet avantage capillaire, que Billoir lui fait la cour. Elle lui a avoué qu'elle possède un petit avoir : 1.700 francs.

Billoir commençait à ne plus être jeune; il comptait cinquante-huit ans. Ce fut le prestige de sa médaille militaire, de sa qualité d'ancien sous-officier qui séduisirent Jeanne Le Manach. D'ailleurs Billoir lui avait promis le mariage.

Les 1.700 francs furent bientôt bus par Billoir, qui ne se soucia plus de Jeanne Le Manach, avec qui il s'était mis en ménage, mais la femme se cramponnait à lui, et ne voulait pas le quitter malgré les insultes et les coups qu'il lui prodiguait.

Cependant, à bout de patience, Jeanne avait causé un escandale, dans un café du boulevard Barbès où Billoir fréquentait. Elle lui avait reproché, devant les habitués,

d'avoir bu jusqu'à ses dernières ressources, et d'avoir mis au Mont-de-Piété ses draps et ses couvertures.

Billoir s'était emporté; il avait traité la malheureuse de tous les noms; il avait voulu lui briser le crâne à coups de carafe. C'est avec peine qu'on l'avait maintenu.

À la suite de cette scène, Billoir était parti pour Clichy; il avait cherché au bord de la Seine un endroit propice à l'exécution de ses projets; il avait acheté de la sciure de bois et de la cordelette. Puis, dans la chambre de la rue des Trois-Frères, il avait inspecté son rasoir de trouper, il avait essayé le fil sur son ongle, et avait répété son exclamation habituelle. — « C'est bon ! » Le rasoir avait pris place, tout ouvert sous l'oreiller. Après de la cordelette, il avait disposé un ciseau de menuisier de forte taille, et un lourd marteau. Maintenant, il attendait en évitant son alcool.

— Elle ne veut pas me lâcher ! songait-il, nous verrons bien !... D'ailleurs, c'est une vache et elle pue !

Jeanne Le Manach n'avait pas d'autre domicile que le logis commun. Elle était à peu près sans ressources; force lui était de revenir à la chambre de la rue des Trois-Frères. Elle n'était pas sans appréhension sur la réception que lui ménagerait son amant, aussi retarda-t-elle, autant qu'elle put, sa rentrée.

À son grand étonnement, Billoir fut tout sucré et tout miel. Il s'excusa même des insultes et des ignominies dont il l'avait accablée devant les habitués du café Charles. Il lui jura qu'il changerait de conduite, qu'il chercherait du travail et l'invita à se mettre au lit.

Stupéfiée et charmée, Jeanne ne se fit pas prier davantage. Elle se déshabilla et s'étendit sur la couche. Billoir n'attendait que ce moment. D'un coup de son rasoir, il lui ouvrit l'estomac. La misérable poussa un cri déchirant, suivi de gémissements, qui peu à peu se terminèrent dans un râle d'agonie. Billoir se hâta; de son rasoir il ouvrait un sillon, qui du sternum descendait au pubis, écartant des doigts de la main gauche, les lèvres de la plaie, pour que la lame mordit plus profondément.

Enfin, il lâcha son rasoir, et des deux mains, il écarta les parois du ventre; il fouilla à même les intestins. Puis, il s'arrêta; il réfléchit. Jusqu'ici l'écoulement du sang s'était fait dans l'horrible plaie; à peine si quelques gouttes ont rejailli sur le drap,

mais s'il continuait le dépeçement dont il a réglé, dans sa cervelle, tous les détails, les draps et le matelas seront inondés de taches révélatrices.

Il prend le corps pantelant de sa victime, qu'agitent les frissons d'une atroce agonie, et avec précaution, il le dépose sur le carreau nu de la chambre. Il se remet à son œuvre.

D'abord il enlève les intestins; qu'il sectionne avec son rasoir, et qu'il dépose à part. Lorsque Billoir fut traduit devant la cour d'assises, les experts, des sommités de la science, furent unanimes à lui dire :

— Vous avez découpé, vivante encore, la femme Le Manach !

Elle l'assassin n'osa protester contre cette affirmation, qu'il savait véridique, et que prouvait la face convulsée, les traits affreusement défigurés par la torture de la malheureuse femme.

Lorsque Billoir eut vidé le ventre de son contenu, il coupa les chairs au-dessous des côtes, à droite et à gauche; la lame du rasoir s'arrêta sur l'épine dorsale, qu'elle ne pouvait entamer. Billoir prit alors son ciseau à froid, et à coups de marteau pratiqua une section entre deux vertèbres.

Le corps est en deux morceaux : Billoir couvre les plaies de sciure de bois; il se prépare à emporter ces tristes débris, il ne veut pas que le sang, en s'échappant, le trahisse sur sa route. Pour les intestins, il

sait que la météorisation les gonfle; or il a l'intention de précipiter le cadavre de sa maison dans la Seine, il se flatte que le fleuve conservera à jamais la lugubre proie qu'il s'approprie à lui confier, s'il prend les précautions nécessaires.

Les che-

veux, dé-

notés par

l'eau pour-

raient flot-

ter et dé-

celer son

crime.

Avec le

rasoir qui lui a déjà rendu un terrible office,

il coupe à fleur de peau les longues tresses

qu'il joint aux intestins. Il se débarrassera

de ces restes dans la fosse d'aisances de la

maison.

Maintenant, il attache les bras devant la

poitrine; il bourre le ventre de sciure; il

enveloppe le tronc de papier d'emballage,

par-dessus lequel il dispose la moitié du ju-

pou, qu'il a déchiré dans ce but.

Puis il prend les jambes, il les joint, et

les replie violemment en brisant les articula-

tions; il les corde de façon à les réduire

au plus petit volume possible. Une double

enveloppe, papier fort et étoffe du jupon

complètent le paquet.

Emportera-t-il, en une fois, ce double far-

deau ? L'essai, mais il réfléchit qu'il peut

éveiller les soupçons, s'il se montre aussi

lourdement chargé : la route est longue, il

ne faut rien abandonner au hasard. Billoir

se résigne au double voyage.

De la rue des Trois-Frères, à Montmartre,

il s'en fut une première fois, à Clichy, en

évitant les gardiens de la paix qui auraient

pu l'interroger sur ce qu'il portait : il lance

son fardeau dans la Seine, à l'endroit qu'il

avait reconnu à l'avance.

Il revint en toute hâte, et recommença le

même trajet. Enfin, c'était fini. Il jeta dans

les water-closets, les cheveux et les intestins,

puis il lava, épongea le carreau, nettoya et

remit le lit.

Alors, avec ce rasoir qui avait fait l'épou-

vantable besogne, il se rasa méticuleuse-

ment, fit sa toilette, brossa ses habits, cir-

sa ses souliers, et correct, propre comme à

l'ordinaire, il sortit de la chambre du crime.

Il rencontra un de ses voisins sur le palier

de l'escalier, et lui demanda de sa voix la

plus tranquille.

— Est-ce que vous avez entendu ma

femme qui gueulait cette nuit ?

Les voisins étaient habitués aux scènes

bruyantes qui se faisaient fréquentes dans

ce triste ménage et ne s'émotionnaient plus

pour si peu.

Le voisin interpellé se contenta de hausser

les épaules. Il sut plus tard pourquoi l'infor-

tuée Le Manach avait gueulé si fort.

On s'étonne de la force de résistance que dut déployer l'assassin pour suffire à l'effroyable tâche qu'il s'était imposée. Billoir, pour son exploit de cannibale, avait montré une énergie surhumaine. Il se croyait assuré de l'impunité, mais le cadavre fut découvert presque aussitôt.

Le crime avait eu lieu dans la nuit du 6 au 7 novembre. Le surlendemain, c'est-à-dire le 8, des enfants qui jouaient sur la berge aperçurent, entre deux eaux, un paquet volumineux qu'ils signalèrent à un passant. Celui-ci atteignit le paquet; c'était la partie supérieure du corps d'une femme qui avait été lésée avec un pavé attaché au cou. Quelques heures après, la partie inférieure était retrouvée par un pêcheur, à 300 mètres en amont.

Les débris furent transportés à la Morgue, et comme la décomposition des chairs était avancée, la justice commanda à un spécialiste, un masque de cire à la ressemblance de la victime, dont la photographie fut reproduite par la presse.

Les habitués du café Charles reconnurent la femme Le Manach, et par eux, on remonta jusqu'à Billoir. Celui-ci arrêta répondit que sa maîtresse avait abandonné le logis commun à la suite d'une scène de ménage.

La police était en éveil; elle mit la main sur l'individu qui le 6, avait aperçu Billoir cherchant sur les bords de la Seine l'endroit propice à son sinistre dessein; elle retrouva l'épicer qui vendit la sciure de bois et la cordelette. Les habitués du café Charles racontèrent la terrible querelle du 6 novembre, alors que Billoir voulait assommer celle qu'il avait dépouillée de son petit avoir, et qu'il injurait, en répétant à satiété le mot ty-
pique :

— Vache, tu pue !

Devant le jury, Billoir tenta de sauver sa tête, en niant la préméditation. Sur le conseil de son avocat, il essaya de répandre quelques larmes, mais ses pleurs hypocrites ne purent lui valoir l'indulgence du jury, dont le verdict, affirmatif sur la préméditation, fut muet sur les circonstances atténuantes.

Billoir fut condamné à la peine de mort. Ce monstre à face humaine fut brave devant le chatiment; il monta sans trembler sur l'échafaud, le 26 avril 1877.

On guillotina dans ce temps-là.

Petits Faits et Petits Drames

UN PETIT... HOMME DE... ONZE ANS QUI PRO-MET. — Un petit orphelin, le jeune D..., âgé de onze ans, hospitalisé par la municipalité, avec sa sœur une gamine de douze ans et un autre petit frère, s'est rendu coupable d'un méfait qui sans doute peu banal en promet de plus graves. Après avoir subtilisé toutes les lames de plomb garnissant les tabatières de la maison qu'il habitait, il est allé les vendre pour six sous. Interrogé par le Commissaire et pressé de questions, il a fait cette singulière réponse, non sans avoir protesté audacieusement d'une accusation portée contre un « honnête homme ».

— Eh bien ! j'accouche !... dit-il et il raconta le vol, ajoutant qu'il avait donné trois sous à sa sœur pour faire sa « petite popotte » et conservé le reste pour fumer... Ce petit bonhomme est en outre accusé d'avoir revendu à vil prix le pain du bureau de bienfaisance. **TOURCOING.**

UN AMATEUR D'HORLOGES. — Un individu se disant envoyé par la ville pour remonter les pendules placées dans les écoles communales, a, tour à tour, substitué audacieusement plusieurs horloges sous prétexte de les réparer. Naturellement, il s'est bien gardé de les rapporter et a disparu. Une enquête est ouverte contre ce singulier filou. **LILLE.**

AGENT BLESSÉ PAR UN APAACHE. — Le gardien de la paix Triollet a été blessé grièvement d'un coup de revolver à la main droite par un groupe d'apaches qu'il avait mission d'arrêter dans un cabaret d'Asnières. Son principal agresseur, Bibi de Montparnasse, est sous les verrous. **PARIS.**

CONDITIONS D'ABONNEMENT

à L'ŒIL DE LA POLICE — PUBLICATION HEBDOMADAIRE

Un an : France 6 fr. — Etranger : 8 fr.

Toute personne s'abonnant pour un an reçoit en **Prime gratuite** un splendide volume de 430 pages, format in-8 (0,24 x 0,19), illustré de 30 gravures.

30 ans de crime (L'auberge rouge de Peyrabelle)

Cet ouvrage, d'une valeur de 5 francs, est le récit le plus angoissant et le plus dramatique des crimes accomplis pendant plus d'un quart de siècle dans le même endroit.

On s'abonne partout : Bureaux de poste et à l'Administration, 8, rue Saint-Joseph, Paris, contre mandat-poste de 6 fr. (France) et 8 fr. (Etranger). Envoyer 0,50 en sus pour recevoir la Prime gratuite.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Envoyez l'abonnement pour un an à partir du () L'Œil de la Police, sous : 6 fr. France et 8 fr. 30 en plus de mandat-poste de... 1 2 fr. Etranger pour le montant de l'abonnement et l'envoi franco de la Prime gratuite Trente ans de Crime.

Nom : Signature :

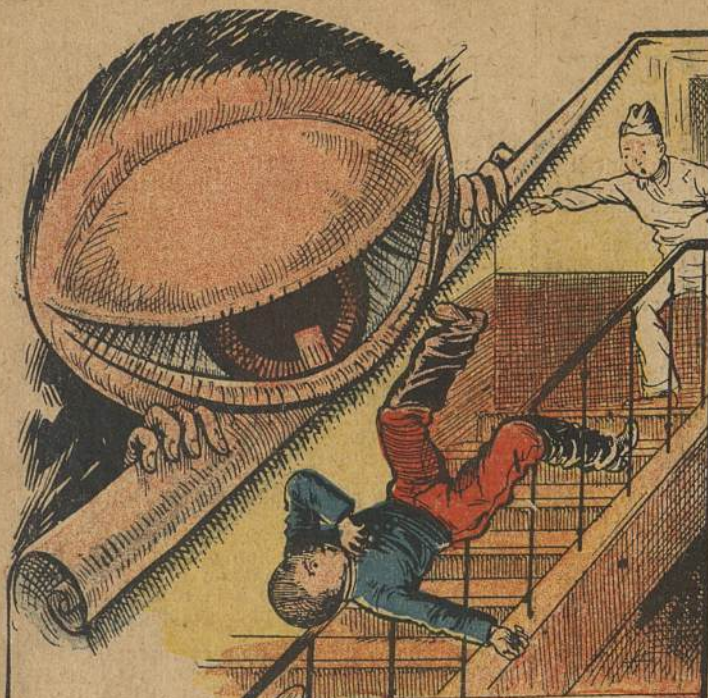
Adresse :

A : Bureau de poste

Départ : (1) Indiquer le lieu de départ. — (2) Rayer la somme inutile. —

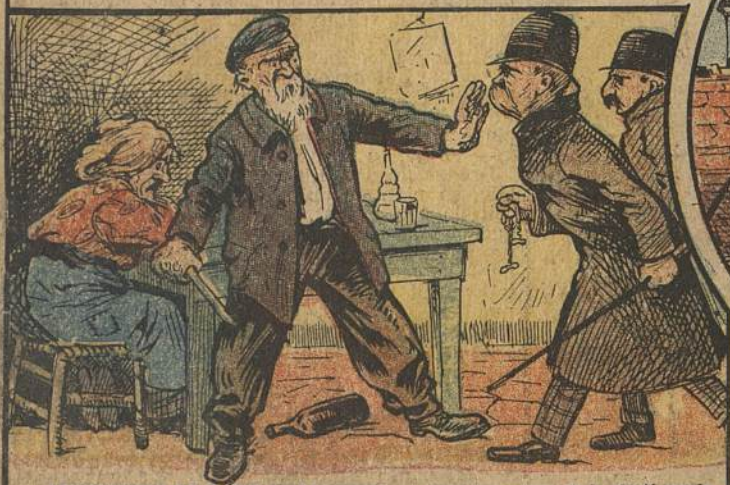
(3) Bien indiquer le bureau de poste.

Remplir, détacher, signer et adresser ce bulletin accompagné du mandat à l'Administration de L'Œil de la Police, 8, rue Saint-Joseph.



PAR LA RAMPE. —

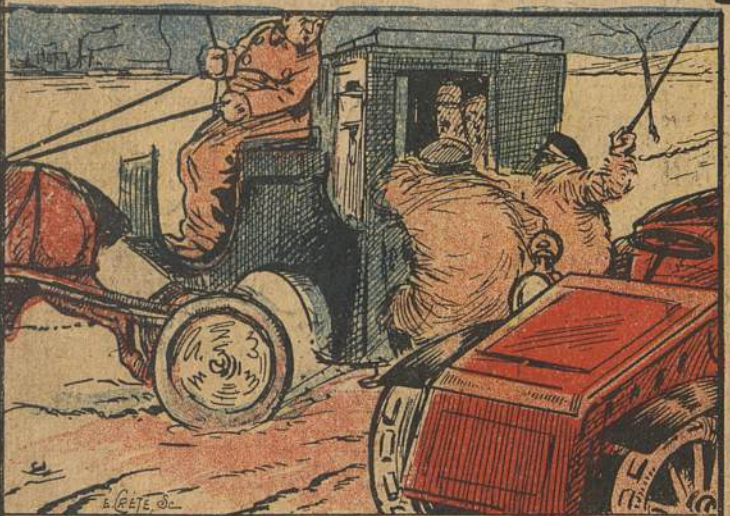
Le jeune Mignanci, âgé de quatorze ans, élève de l'école préparatoire de descendant à califour, ainsi que certains élèves de l'Ecole, ont la mauvaise habitude de s'amuser.



IVROGNESSSE ET FAUX MONNAYEUR. — Deux inspecteurs de la sûreté requis pour arrêter à son domicile une ivrognesse jugée par défaut ont arrêté chez elle un faux monnayeur qui se défendait à coups de tranche. Le couple est au dépôt.



TOMBÉE DANS L'EAU BOUILLANTE. — A Harnes (Nord), une petite fille de deux ans, profitant d'un moment d'inattention de ses parents, les nommés Wouters, pour s'approcher d'une cheminée où se trouvait un chaudron rempli d'eau bouillante, tomba dans le récipient. La pauvre enfant, retirée aussitôt, n'a pu survivre à ses brûlures.



LES BRIGANDS EN AUTO. — Un fiacre, contenant deux fonctionnaires de la Witwatersrand Mine, porteurs d'une importante quantité d'or, se dirigeait, vers la ville, lorsqu'une automobile vint se placer soudainement à côté du fiacre. Les deux individus qui la montaient menacèrent les employés. Un de ceux-ci abattit un des assaillants d'un coup de feu; l'autre individu s'enfuit, mais il fut bientôt repris. Son complice est grièvement blessé.

TRANSVAAL.



POUR DÉFENDRE SON

PÈRE. — Auguste Faig, ouvrier cordonnier, a frappé d'un coup de tranche dans la poitrine un apache du nom de Borquet qui menaçait son père. L'apache a refusé de porter plainte, promettant de rendre un jour dix coups de couteau en paiement de ce qu'il a reçu.



SUR LES TOITS. — Après une chasse mouvementée, un cambrioleur a été arrêté sur les toits d'une maison de la rue de l'Olive qu'il venait de cambrioler. L'homme a refusé d'indiquer son identité et a été envoyé au dépôt.



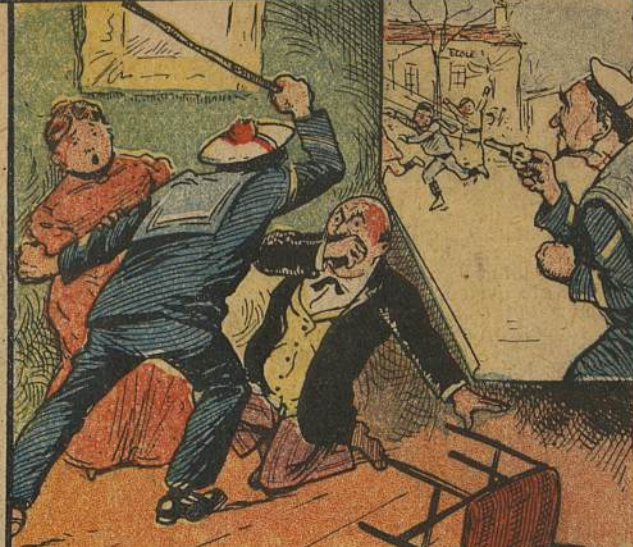
TRAGIQUE PERQUISITION. — La police perquisitionnant dans une maison du quartier Vassili-Ostroff a été accueillie à coups de revolver. Le lieutenant de police Kottschak a été tué et deux de ses subalternes blessés.

SAINT-PETERSBOURG.



UN CHARIVARI NUPTIAL. — Une bande de jeunes gens armés de chaudrons et d'ustensiles divers s'étant avisés de donner une aubade de leur manière à un garde champêtre de soixante-six ans qui venait de convoler en justes nocces, ce dernier, pour les éloigner, tira sur eux onze coups de revolver qui ont blessé un des musiciens en pleine figure. Le garde irascible a été suspendu.

LONS-LE-SAUNIER.



UN MARIN FARRICIDE. — Dans un accès de fièvre chaude, le second maître fourrier G. Miquelot, après avoir tiré plusieurs coups de revolver dans la cour d'une école remplie d'enfants, est allé assommer son père et sa mère.



GARDIEN DE PRISON ASSOMÉ. — Une quinzaine de détenus de la prison maritime de Pontaniol mécontents d'un de leurs gardiens Flobie l'ont assailli traitreusement et roué de coups. A demi assommé, ne put leur échapper qu'en se jetant à la mer.

de détenus de gardiens Flobie ce malheureux



BLESSÉ PAR SON CONCIERGE. — Au cours d'une discussion avec son concierge, M. Ch. Borien, rue du Texel, a été frappé au front d'un coup de couteau par l'irascible cerbere.



UN IVROGNE POIGNARDE UN AGENT. — Récemment à Paris l'agent Pilardeau voulant conduire au poste un ivrogne qui causait du scandale par ses paroles ordurières et ses gestes outrageants pour les passants rue d'Avron a été poignardé par celui-ci, un nommé Volfer qui a été envoyé au dépôt.

PARIS.